



**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**  
AU 30 JUIN 2018



# Rapport d'activité du premier semestre

1.	Faits marquants de la période	3
2.	Chiffre d'affaires	5
3.	Résultats	7
4.	Flux de trésorerie	9
5.	Bilan et endettement financier net	11
6.	Carnet de commandes	12
7.	Acompte sur dividende	12
8.	Principales transactions avec les parties liées	12
9.	Facteurs de risques	12

# Rapport d'activité du premier semestre

Le 1<sup>er</sup> semestre 2018 a été marqué par une solide croissance de l'activité et une forte hausse des résultats du Groupe.

Chez VINCI Autoroutes, le rythme de croissance du trafic s'est maintenu à un bon niveau dans la continuité des tendances de l'année précédente, tiré notamment par le trafic poids lourds.

VINCI Airports continue de bénéficier d'une forte dynamique des trafics passagers sur la plupart de ses plates-formes. Après l'intégration, en janvier, de l'aéroport de Salvador (Brésil), en avril, de celui de Kobe (Japon), de nouveaux développements ont été réalisés : en Serbie, où VINCI Airports a signé le contrat de concession de l'aéroport de Belgrade, et l'acquisition en cours de finalisation du portefeuille de huit aéroports de Airports Worldwide.

Dans le contracting, la croissance organique est restée soutenue en France, confirmant la reprise engagée en 2017. Le développement à l'international s'est poursuivi avec l'intégration des acquisitions réalisées par VINCI Energies, notamment en Europe et aux États-Unis, celle de Seymour Whyte en Australie par VINCI Construction et les acquisitions récentes d'Eurovia en France et au Canada.

Dans un environnement plus volatil, VINCI a réalisé avec succès plusieurs opérations de refinancement de sa dette dans de bonnes conditions.

Le chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2018 s'élève à 19,8 milliards d'euros, en progression de 6,7 % par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2017, dont une croissance organique de 2,8 %. La croissance externe représente un impact positif sur le chiffre d'affaires de 5,3 % et les variations de change un impact légèrement négatif de 1,4 %.

L'Ebitda<sup>1</sup> progresse de 4,7 % à 2 937 millions d'euros. Il représente 14,9 % du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit à 2 099 millions d'euros, en hausse de 11,4 % par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2017 (1 883 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'améliore à 10,6 % (10,2 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

Le résultat opérationnel courant (ROC), intégrant l'impact des paiements en actions (IFRS 2), la part du Groupe dans le résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence et les autres éléments opérationnels courants, ressort à 2 154 millions d'euros, en hausse de 16,2 % (1 853 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 1 300 millions d'euros, en hausse de 26,2 % par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2017 (1 030 millions d'euros). Le résultat net par action, après prise en compte des instruments dilutifs, ressort à 2,32 euros (1,84 euro au 1<sup>er</sup> semestre 2017) en hausse de 26 %.

Le cash-flow opérationnel (avant prise en compte des investissements de développement dans les concessions), s'élève à 0,3 milliard d'euros.

L'endettement financier net s'élève à 16,7 milliards d'euros au 30 juin 2018, en augmentation de 1,1 milliard d'euros sur 12 mois. Par rapport au 31 décembre 2017, il augmente de près de 2,7 milliards d'euros, traduisant, d'une part, la variation saisonnière du besoin en fonds de roulement, et d'autre part, les investissements financiers réalisés sur le semestre (1,1 milliard d'euros). Les dividendes versés et les rachats d'actions ont représenté un montant de près de 1,5 milliard d'euros (1,2 milliard d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018, le Groupe a réalisé plusieurs émissions obligataires et opérations de refinancement pour un montant total de 2,0 milliards d'euros.

Au 30 juin 2018, la liquidité du Groupe s'élève à 8,6 milliards d'euros et se décompose entre une trésorerie nette gérée de 2,6 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 6,0 milliards d'euros, à échéance 2021.

Les prises de commandes des pôles du contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) se sont élevées à 19,1 milliards d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2018, en progression de 3 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017. Cette variation s'analyse entre une croissance de 23 % à l'international et un recul de 12 % en France, en raison d'une base de comparaison élevée (d'importants contrats avaient été remportés au 1<sup>er</sup> semestre 2017, notamment sur le Grand Paris Express).

Le carnet de commandes au 30 juin 2018 progresse dans tous les pôles de métiers pour s'établir à 32,7 milliards d'euros, en hausse de près de 7 % sur 12 mois (France : - 2 % ; international : + 16 %) et de près de 12 % par rapport au 31 décembre 2017. Il représente près de 12 mois d'activité moyenne de la branche contracting.

<sup>1</sup> Ebitda = Capacité d'autofinancement - Cafice

# 1. Faits marquants de la période

## 1.1 Principales variations de périmètre

### Concessions

VINCI Airports a signé, en mars 2018, le contrat de concession de l'aéroport de Belgrade en Serbie. D'une durée de 25 ans, le contrat porte sur le financement, l'exploitation, la maintenance, l'élargissement et la rénovation du terminal ainsi que de son système de pistes. Principale plate-forme du pays, l'aéroport a accueilli 5,3 millions de passagers en 2017. La reprise de l'exploitation par VINCI Airports interviendra dès la mise en place du financement.

VINCI Airports a signé, en avril 2018, un accord pour l'acquisition d'Airports Worldwide, qui gère un ensemble de huit aéroports au Royaume-Uni, en Suède, aux États-Unis et au Costa Rica. Le portefeuille se compose de deux aéroports en pleine propriété (Belfast International Airport en Irlande du Nord et Skavsta Airport en Suède), deux en concession (Orlando-Sanford International Airport, en Floride aux États-Unis et Daniel Oduber Quiros International Airport, à Liberia, au Costa Rica) et quatre sous contrat d'exploitation totale aux États-Unis. Ces plates-formes ont accueilli au total plus de 21 millions de passagers en 2017. La transaction est en cours de finalisation.

VINCI Airports a inauguré, le 27 juin 2018, un terminal entièrement rénové et agrandi à l'aéroport international de Sihanoukville, au Cambodge, afin d'absorber la hausse importante du trafic attendue au cours des prochaines années.

VINCI Highways a mis en service, le 15 juin 2018, la section 2 de la voie express de Lima au Pérou après 15 mois de travaux. Cette section à péage de 9 km vient compléter les 16 km de voies existantes d'une infrastructure qui dessert les principaux pôles économiques de la capitale péruvienne.

### Contracting

VINCI Energies a finalisé :

- en janvier, l'acquisition d'Eitech, société suédoise d'ingénierie et de travaux électriques intervenant dans l'industrie, les infrastructures et le secteur de la construction. La société, qui bénéficie d'un fort maillage local avec 26 sites, emploie 1 200 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 220 millions d'euros en 2017 ;
- en mars, l'acquisition de PrimeLine Utility Services, groupe américain spécialisé dans le transport et la distribution d'électricité et de gaz, ainsi que dans les infrastructures de télécommunications. La société opère à partir de 50 sites répartis dans 25 États situés à l'est et au sud des États-Unis. Employant 2 900 personnes, elle a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 520 millions de dollars US (environ 460 millions d'euros) ;
- en avril, l'acquisition de la société Wah Loon Engineering, société singapourienne de services d'ingénierie électrique et mécanique, spécialisée notamment dans la construction de data centers. L'entreprise compte 360 salariés.

Eurovia a acquis, en avril 2018, les actifs du groupe TNT, entreprise québécoise de travaux publics, qui exploite une carrière à Laval et des usines d'enrobés dans la région de Montréal au Canada.

Ces opérations sont décrites dans les notes aux comptes consolidés (note B.2. Évolution du périmètre de consolidation).

## 1.2 Succès commerciaux

Parmi les contrats remportés par le Groupe au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018, les plus significatifs sont les suivants.

### VINCI Energies

- le contrat de gestion du réseau d'éclairage public de la région de Canberra en Australie pour une durée de sept ans ;
- un contrat de développement du réseau électrique du Sénégal comprenant l'installation de cinq postes électriques très haute tension et de près de 200 km de lignes électriques très haute tension aériennes et souterraines, dans plusieurs villes du pays ;
- un contrat pour la restructuration, l'agrandissement et la gestion de quatre écoles en Allemagne dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) ;
- plusieurs contrats de déploiement de la fibre optique (« Fiber to the Home » – FTTH) dans 26 départements français d'ici 2022, jusqu'au domicile de 600 000 foyers dans des zones rurales ;
- le renouvellement pour cinq ans du contrat de Facility Management pour la gestion des sites Thales en France.

### Eurovia

- le contrat de construction de l'infrastructure du Tram 9, portant sur l'aménagement urbain de façade à façade des 11,5 km de la nouvelle ligne de tramway qui reliera, à Paris, la Porte de Choisy à Orly-Ville ;
- le contrat de construction d'une section de 15 km de l'autoroute D35 en République tchèque, comprenant la réalisation de 22 ouvrages d'art, dont un viaduc de 451 m de long ;
- le contrat d'entretien, pendant 4 ans, de plus de 2 000 km de routes en Grande-Bretagne ;
- le contrat de réfection d'une partie du centre-ville de Szczecin en Pologne ;
- le contrat d'entretien de la chaussée de l'A29 en Seine-Maritime.

### VINCI Construction

- deux contrats de construction attribués dans le cadre du futur réseau de transport du Grand Paris Express sur le prolongement de la ligne 14 Sud jusqu'à l'aéroport d'Orly :
  - le premier, portant sur la construction de la nouvelle gare Kremlin-Bicêtre Hôpital et d'un tunnel de 4,6 km ;
  - le second, remporté par Soletanche Bachy, portant sur la réalisation de la nouvelle station Maison Blanche Paris et de sa jonction avec la station Olympiades ;

- le contrat de construction du futur siège de VINCI, au cœur du futur quartier des Groues, à Nanterre, dans le prolongement du quartier d'affaires de Paris-la Défense ;
- le contrat de construction de l'ensemble immobilier Origine, programme mixte de bureaux, logements et commerces, à Nanterre ;
- deux projets routiers au Cameroun : l'aménagement d'un tronçon de 135 km sur la RN15, dans le centre du pays, et la construction d'une section routière de 106 km entre Olama et Bigambo ;
- le contrat de conception-construction d'une nouvelle ligne de métro à Copenhague, au Danemark, portant sur le creusement de deux tunnels de 4,4 km et cinq stations enterrées ;
- le contrat de réalisation de la station de transfert d'énergie par pompage (STEP) d'Abdelmoumen, à 70 km d'Agadir au Maroc ;
- le contrat de modernisation de l'autoroute des Princes entre Berry et Bomaderry, en Nouvelle-Galles du Sud (Australie) ;
- le contrat de construction d'un gazoduc de plus de 160 km, dans la région de Vancouver, en Colombie-Britannique (Canada), dans le cadre du projet Coastal GasLink Pipeline.

### 1.3 Opérations de financement

#### Nouveaux financements

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre, dans un environnement de marché plus volatil, le Groupe a réalisé plusieurs opérations de refinancement de sa dette pour en optimiser le coût et allonger la maturité moyenne.

ASF a émis deux emprunts obligataires :

- un premier, en janvier, de 1 milliard d'euros, à échéance 2030, portant un coupon de 1,375 % ;
- un second, en juin, de 700 millions d'euros, à échéance 2028, portant un coupon de 1,375 %.

En mars, VINCI a obtenu auprès d'un établissement bancaire de crédit (SMBC) une ligne de crédit bilatérale de 300 millions de dollars US, d'une durée de cinq ans, prorogable deux fois un an.

Arcos, société concessionnaire de l'autoroute A355 de contournement de Strasbourg par l'ouest, a finalisé, en avril, le financement de projet sous la forme de crédits amortissables sur 27 ans de type « soft mini-perm » auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI) et d'un pool bancaire pour un montant total de 359 millions d'euros.

#### Principaux remboursements d'emprunts

Au 1<sup>er</sup> semestre 2018, le Groupe a remboursé plusieurs emprunts pour un montant total de 1,6 milliard d'euros :

- ASF a remboursé, en mars, son dernier emprunt auprès de la Caisse nationale des autoroutes (CNA) d'un montant de 750 millions d'euros, ainsi que 100 millions d'euros de crédit bancaire ;
- Cofiroute a remboursé, en avril, un emprunt obligataire de 600 millions d'euros et en mars, un emprunt de 75 millions d'euros auprès de la BEI.

Au 30 juin 2018, la dette financière brute long terme du Groupe, d'un montant total de 19 milliards d'euros, avait une maturité moyenne de 6,3 ans et son taux d'intérêt moyen ressortait à 2,25 % (respectivement 5,7 ans et 2,65 % au 31 décembre 2017).

### 1.4 Impacts de la 1<sup>ère</sup> application des normes IFRS 15 et IFRS 9 pour le groupe VINCI

Le Groupe applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 les normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers » selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée » : les effets cumulatifs de la première application ont été comptabilisés dans les capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et les données 2017, présentées à titre comparatif, n'ont pas été ajustées.

De manière générale, le Groupe n'a pas identifié de divergences significatives entre ses pratiques de comptabilisation sous les anciens référentiels comptables et les dispositions d'IFRS 15 ou d'IFRS 9. L'analyse de ces divergences et les impacts de transition de l'application de ces deux nouvelles normes sont détaillés dans le rapport semestriel 2018 du Groupe (note A.4.).

Au titre de la première application d'IFRS 15, le Groupe a diminué le montant de ses capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de 125 millions d'euros, nets d'impôts différés. Cet ajustement est principalement issu de l'appréciation du caractère « hautement probable » des revenus variables requise par IFRS 15, alors que la précédente norme IAS 11 autorisait la comptabilisation de ces revenus dès lors qu'ils étaient considérés comme « probables ».

Les impacts de la mise en œuvre d'IFRS 9 concernent principalement les modalités de dépréciation des créances clients (passage d'un modèle de « perte avérée » à un modèle de « perte attendue ») ainsi que des précisions relatives à la comptabilité de couverture ; cela a conduit à diminuer les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour un montant inférieur à 10 millions d'euros.

## 2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2018 s'élève à 19,8 milliards d'euros, en progression de 6,7 % par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2017, dont une croissance organique de 2,8 %. La croissance externe représente un impact positif sur le chiffre d'affaires de 5,3 % et les variations de change un impact légèrement négatif de 1,4 %.

Le chiffre d'affaires de la branche **concessions** s'établit à 3,4 milliards d'euros, en hausse de 6,3 % à structure réelle. Il intègre la contribution de l'aéroport de Salvador au Brésil chez VINCI Airports, ainsi que celle de Gefyra, société concessionnaire du pont de Rion-Antirion en Grèce, consolidée par intégration globale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. A structure comparable, le chiffre d'affaires progresse de 5,8 %.

Le chiffre d'affaires de la branche **contracting** ressort à 16,1 milliards d'euros, en hausse de 6,9 % à structure réelle, dont une croissance organique de 2,2 %. La reprise de l'activité, engagée en 2017, s'est poursuivie chez VINCI Energies et Eurovia. L'activité de VINCI Construction s'est stabilisée. La croissance externe représente un impact positif sur le chiffre d'affaires de 6,3 % et les variations de change un impact négatif de 1,6 %, conséquence de l'appréciation de l'euro par rapport à la plupart des autres devises, notamment le dollar américain.

**En France**, le chiffre d'affaires s'élève à 11,5 milliards d'euros, en progression de 4,6 % à structure réelle et de 3,8 % à périmètre constant, reflet de la bonne conjoncture économique. Le chiffre d'affaires des concessions progresse de 4,5 % (+4,5 % à périmètre comparable) et celui du contracting de 5,1 % (+ 4,1 % à périmètre comparable).

**À l'international**, le chiffre d'affaires ressort à 8,3 milliards d'euros, en hausse de 9,8 % à structure réelle et de 1,3 % à structure comparable. La croissance externe contribue pour 11,9 % à cette évolution. Il représente 41,9 % du chiffre d'affaires total (47 % pour la branche contracting ; 19 % pour la branche concessions).

### Chiffre d'affaires par pôle

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2018	1 <sup>er</sup> semestre 2017	Variation 2018/2017	
			Réelle	Comparable
Concessions	3 426	3 223	+ 6,3%	+ 5,8%
VINCI Autoroutes	2 543	2 453	+ 3,7%	+ 3,7%
VINCI Airports	741	664	+ 11,6%	+ 10,9%
Autres concessions	141	106	+ 33,0%	+ 24,7%
Contracting	16 144	15 104	+ 6,9%	+ 2,2%
VINCI Energies	5 857	5 061	+ 15,7%	+ 3,4%
Eurovia	3 725	3 494	+ 6,6%	+ 6,2%
VINCI Construction	6 562	6 550	+ 0,2%	(0,9%)
VINCI Immobilier	393	388	+ 1,3%	(0,1%)
Éliminations intra-groupe	(205)	(203)		
<b>Chiffre d'affaires(*)</b>	<b>19 758</b>	<b>18 513</b>	<b>+ 6,7%</b>	<b>+ 2,8%</b>
CA travaux des filiales concessionnaires	387	421	(8,0%)	(16,1%)
Éliminations intra-groupe	(101)	(96)		
<b>CA travaux des filiales concessionnaires - hors activité Groupe</b>	<b>286</b>	<b>325</b>	<b>(12,0%)</b>	<b>(20,0%)</b>
<b>Chiffre d'affaires consolidé total</b>	<b>20 044</b>	<b>18 838</b>	<b>+ 6,4%</b>	<b>+ 2,4%</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

### CONCESSIONS : 3 426 millions d'euros (+ 6,3 % à structure réelle ; + 5,8 % à structure comparable)

**VINCI Autoroutes** : le chiffre d'affaires a progressé de 3,7 % à 2 543 millions d'euros. Le trafic a progressé de 2,3 % au 1<sup>er</sup> semestre 2018 (véhicules légers : + 2,0 %, poids lourds : + 3,6 %). Le trafic des véhicules légers a bénéficié d'un calendrier de congés scolaires favorable et d'un certain report du trafic ferroviaire. Malgré un jour ouvré de moins, le trafic poids lourds est resté dynamique grâce à une conjoncture économique favorable en France et en Espagne.

**VINCI Airports** : le chiffre d'affaires est en hausse de 11,6 % à 741 millions d'euros, incluant l'aéroport Salvador au Brésil. À structure comparable, l'activité progresse de 10,9 %. Le trafic passagers géré par VINCI Airports a poursuivi sa dynamique de croissance, avec une hausse de 9,3 % sur l'ensemble du semestre. La croissance du trafic des trois aéroports du Cambodge se maintient à un niveau exceptionnel (+ 23,7 %). Celle des plates-formes européennes reste soutenue avec +8,9 % au Portugal et + 9,5 % en France. Le trafic est également en hausse au Chili (+ 10,7 %), au Japon (+ 8,7 %) et au Brésil (+ 3,9 %). En République dominicaine, les faillites de plusieurs compagnies aériennes ont entraîné une baisse du trafic sur le semestre (- 3,8 %).

**Autres concessions :** le chiffre d'affaires s'établit à 141 millions d'euros, en hausse de 33 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017. Les principales entités contribuant au chiffre d'affaires sont VINCI Stadium, Lamsac, société concessionnaire du périphérique de Lima (Pérou), MESEA, société chargée de la maintenance et de l'exploitation de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique entre Tours et Bordeaux et Gefyra, société concessionnaire du pont de Rion-Antirion en Grèce.

### **CONTRACTING : 16 144 millions d'euros (+ 6,9 % à structure réelle ; + 2,2 % à structure comparable)**

**En France**, le chiffre d'affaires est en progression de 5,1 % à 8 519 millions d'euros (+ 4,1 % à périmètre constant).

**À l'international**, le chiffre d'affaires s'établit à 7 625 millions d'euros, en hausse de 8,9 % à structure réelle, bénéficiant de l'impact positif des opérations de croissance externe (+ 12,2 %). Les variations de change ont un impact négatif de 3,4 %. À structure comparable, l'activité reste stable (+ 0,1 %).

### **VINCI Energies : 5 857 millions d'euros (+ 15,7 % à structure réelle ; + 3,4 % à structure comparable)**

En France, le chiffre d'affaires progresse de 5,3 % à structure réelle par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017, à 2 785 millions d'euros, et de 4,4 % à structure comparable. L'activité bénéficie de la bonne dynamique des secteurs des technologies de l'information et de la télécommunication (ICT), des infrastructures et *Building Solutions* (immobilier tertiaire), notamment en Île-de-France, et, dans une moindre mesure, de l'industrie.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 3 072 millions d'euros, représentant plus de 52 % du chiffre d'affaires total du pôle. La croissance à structure réelle (+ 27 %) résulte de l'intégration des acquisitions réalisées fin 2017 et en 2018 en Europe (notamment Horlemann en Allemagne, Eitech et Infratek en Scandinavie), aux États-Unis (PrimeLine) et à Singapour (Wah Loon). À structure comparable (+ 2,3 %), les évolutions sont contrastées selon les pays. En Europe, l'activité est en croissance en Allemagne, en dépit des intempéries du 1<sup>er</sup> trimestre, en Suisse, soutenue par la progression de l'ICT, aux Pays-Bas, en Suède, en Espagne et au Portugal ; elle recule au Royaume-Uni et en Belgique, notamment dans *Building Solutions*. Hors d'Europe, l'activité est soutenue au Maroc, au Brésil et en Australie, permettant de compenser des reculs en Indonésie et en Nouvelle-Zélande.

### **Eurovia : 3 725 millions d'euros (+ 6,6 % à structure réelle ; + 6,2 % à structure comparable)**

En France, l'activité est en hausse de 7,7 % à structure réelle à 2 226 millions d'euros (+ 6,8 % à structure comparable). La croissance est répartie entre les régions. La relance de la commande publique et une hausse des prix des matières premières ont permis de compenser l'impact négatif des grèves SNCF sur les activités de travaux ferroviaires et les mauvaises conditions climatiques du 1<sup>er</sup> trimestre.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 1 499 millions d'euros, en progression de 5,0 % à structure réelle et de 5,4 % à structure comparable, traduisant des situations contrastées selon les pays. En Europe, les marchés ont été porteurs en République tchèque et en Pologne et, dans une moindre mesure, en Allemagne, en Slovaquie et en Lituanie. L'activité est en recul au Royaume-Uni et en Roumanie. Hors d'Europe, le chiffre d'affaires est en croissance au Canada et au Chili, mais diminue aux États-Unis suite à l'achèvement de plusieurs grands projets en Floride.

Il convient de rappeler que la saisonnalité est importante chez Eurovia, le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre représentant moins de 45 % du chiffre total de l'année. Elle est particulièrement marquée en Europe centrale et au Canada.

### **VINCI Construction : 6 562 millions d'euros (+ 0,2 % à structure réelle ; - 0,9 % à structure comparable)**

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 3 507 millions d'euros, en progression de 3,4 % à structure réelle et de 2,1 % à structure comparable. Cette évolution traduit, en Île-de-France, la reprise des marchés de travaux publics et de bâtiment, notamment dans le secteur de la réhabilitation, ainsi que la montée en puissance des chantiers du futur réseau de transport du Grand Paris Express. L'activité est en recul en province, particulièrement dans le Centre-Est, l'Ouest et en Normandie. Elle progresse dans les Dom-Tom, en particulier en Guyane et sur l'île de La Réunion.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 3 054 millions d'euros, en baisse de 3,3 % à structure réelle. Les variations de périmètre, provenant de l'intégration de Seymour Whyte en Australie et de Conetec au Canada, ont un impact positif de 5,4 %, compensant celui, négatif, des variations de change (- 4,5 %). À structure comparable, l'activité est en recul de 4,2 %, notamment en Afrique et, dans les métiers de spécialités, au Moyen-Orient, en Amérique centrale et du sud et aux États-Unis. La fin de projets significatifs tels que Yamal en Russie, Tchernobyl en Ukraine ou le métro de Hong Kong pèse également sur l'évolution du chiffre d'affaires. On note cependant une bonne croissance organique en Océanie et en Europe centrale, notamment en Pologne.

### **VINCI Immobilier : 393 millions d'euros (+ 1,3 % à structure réelle ; - 0,1 % à structure comparable)**

Sur un marché français de l'immobilier résidentiel en voie de stabilisation, l'activité commerciale de VINCI Immobilier reste bien orientée, avec 3 178 réservations réalisées au 1<sup>er</sup> semestre 2018, en progression de 4 %. Le nombre de lots actés au 1<sup>er</sup> semestre 2018 est en baisse de 15 % à 2 037 lots. En revanche, lesancements en travaux de nouveaux programmes sont en hausse de 9 %, soit 2 090 lots. Le chiffre d'affaires consolidé reste stable (+ 1 %).



## Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2018	% du total	1 <sup>er</sup> semestre 2017	Variation 2018/2017	
				Réelle	À taux de change constant
<b>France</b>	<b>11 480</b>	<b>58,1%</b>	<b>10 974</b>	<b>+ 4,6%</b>	<b>+ 4,6%</b>
Allemagne	1 265	6,4%	1 206	+ 4,9%	+ 4,9%
Royaume-Uni	1 083	5,5%	1 147	(5,5%)	(3,7%)
Europe centrale et orientale	864	4,4%	711	+ 21,6%	+ 19,9%
Autres pays d'Europe	1 978	10,0%	1 551	+ 27,5%	+ 29,7%
<b>Europe hors France</b>	<b>5 191</b>	<b>26,3%</b>	<b>4 615</b>	<b>+ 12,5%</b>	<b>+ 13,4%</b>
Amériques	1 322	6,7%	1 223	+ 8,1%	+ 17,6%
Afrique	524	2,7%	594	(11,8%)	(9,8%)
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 241	6,3%	1 107	+ 12,1%	+ 21,3%
<b>International hors Europe</b>	<b>3 087</b>	<b>15,6%</b>	<b>2 924</b>	<b>+ 5,6%</b>	<b>+ 13,1%</b>
<b>Total International</b>	<b>8 278</b>	<b>41,9%</b>	<b>7 539</b>	<b>+ 9,8%</b>	<b>+ 13,3%</b>
<b>Chiffre d'affaires<sup>(*)</sup></b>	<b>19 758</b>	<b>100,0%</b>	<b>18 513</b>	<b>+ 6,7%</b>	<b>+ 8,1%</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires

## 3. Résultats

### 3.1 Résultat opérationnel sur activité/résultat opérationnel

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit à 2 099 millions d'euros, en hausse de 11,4 % par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2017 (1 883 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'améliore à 10,6 % (10,2 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

#### Résultat opérationnel sur activité (ROPA)/résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2018	%CA <sup>(*)</sup>	1 <sup>er</sup> semestre 2017	%CA <sup>(*)</sup>	Variation 2018/2017
Concessions	1 642	47,9%	1 530	47,5%	7,3%
VINCI Autoroutes	1 318	51,8%	1 264	51,5%	4,3%
VINCI Airports	322	43,4%	269	40,5%	19,4%
Autres concessions	2	-	(3)	-	-
Contracting	436	2,7%	349	2,3%	25,0%
VINCI Energies	336	5,7%	278	5,5%	20,9%
Eurovia	(17)	(0,5%)	(19)	(0,5%)	9,3%
VINCI Construction	118	1,8%	90	1,4%	30,3%
VINCI Immobilier	17	4,4%	12	3,2%	39,1%
Holdings	3	-	(8)	-	-
<b>Résultat opérationnel sur activité (ROPA)</b>	<b>2 099</b>	<b>10,6%</b>	<b>1 883</b>	<b>10,2%</b>	<b>11,4%</b>
Paiement en actions (IFRS 2)	(79)	-	(57)	-	-
Résultats des sociétés mises en équivalence	81	-	34	-	-
Autres éléments opérationnels courants	53	-	(7)	-	-
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 154</b>	<b>10,9%</b>	<b>1 853</b>	<b>10,0%</b>	<b>16,2%</b>
Éléments opérationnels non courants	18	-	(7)	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 171</b>	<b>11,0%</b>	<b>1 846</b>	<b>10,0%</b>	<b>17,6%</b>

N.B : le ROPA se définit comme le résultat opérationnel avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), de la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence et des autres éléments opérationnels courants et non courants

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

La contribution de la branche **concessions** est en hausse de 7,3 % à 1 642 millions d'euros et représente 47,9 % du chiffre d'affaires.

Le ROPA de VINCI Autoroutes s'élève à 1 318 millions d'euros, en progression de 4,3 % (1 264 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'améliore de 30 points de base à 51,8 % au 1<sup>er</sup> semestre 2018 : la progression du chiffre d'affaires et la bonne maîtrise des charges d'exploitation ont permis de compenser la hausse des dotations aux amortissements résultant de la mise en service de nouvelles sections, notamment le dédoublement de l'autoroute A9 à Montpellier en mai 2017.

Le ROPA de VINCI Airports s'élève à 322 millions d'euros (soit 43,4 % du chiffre d'affaires), en hausse de 19,4 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (269 millions d'euros, soit 40,5 % du chiffre d'affaires). Cette croissance traduit, outre l'intégration de l'aéroport Salvador au Brésil, l'amélioration continue des résultats des plates-formes aéroportuaires gérées par le Groupe, au Portugal, au Cambodge et en France.

Les autres concessions affichent un ROPA positif de 2 millions d'euros (-3 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

La contribution de la branche **contracting** s'établit à 436 millions d'euros, en hausse de 25 %. Elle représente 2,7 % du chiffre d'affaires (2,3 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

Le ROPA de VINCI Energies s'élève à 336 millions d'euros, en hausse de 21 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (278 millions d'euros). L'amélioration du taux de ROPA/chiffre d'affaires qui passe de 5,5 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017 à 5,7 % au 1<sup>er</sup> semestre 2018, traduit de solides performances de l'ensemble des divisions, tant en France qu'à l'international.

La contribution d'Eurovia au ROPA est traditionnellement négative au 1<sup>er</sup> semestre (- 17 millions d'euros en 2018) et n'est pas représentative de la performance annuelle du pôle, la saisonnalité de l'activité affectant la couverture des frais généraux. On peut noter cependant une amélioration des performances des implantations nord-américaines. Par ailleurs, des conditions climatiques rigoureuses au 1<sup>er</sup> trimestre et les grèves de la SNCF ont pénalisé les activités traditionnelles routières et ferroviaires en France et dans le reste de l'Europe, notamment au Royaume-Uni.

Le ROPA de VINCI Construction s'élève à 118 millions d'euros, en hausse de 30 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (90 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires progresse de 40 points de base à 1,8 % au 1<sup>er</sup> semestre 2018. On constate une amélioration de la rentabilité de VINCI Construction France, ainsi qu'un retour à l'équilibre au Royaume-Uni. La situation d'Entrepose reste tendue compte tenu de son exposition à une conjoncture pétrolière toujours difficile. VINCI Construction International Networks, Soletanche Freyssinet et la Division des grands projets affichent de légères érosions de marges du fait de baisses d'activité dans certaines de leurs zones géographiques et du phasage de plusieurs grands chantiers actuellement en phase de conception ou de démarrage.

**VINCI Immobilier** : le ROPA s'établit à 17 millions d'euros avec un taux de ROPA/chiffre d'affaires de 4,4 % (12 millions d'euros et 3,2 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017), traduisant la croissance des honoraires et une bonne rentabilité en immobilier d'entreprise.

Le résultat opérationnel courant (ROC) ressort à 2 154 millions d'euros, en hausse de 16,2 % (1 853 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017). Il prend en compte :

- la charge sur paiements en actions (avantages consentis aux salariés dans le cadre des plans d'épargne Groupe et des plans d'actions de performance) pour un montant de 79 millions d'euros (57 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017) ;
- les autres éléments opérationnels courants, qui s'élèvent à 134 millions (27 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017). Leur évolution traduit une amélioration sensible des résultats des sociétés mises en équivalence, notamment de certaines filiales de VINCI Airports, ainsi qu'un impact positif de la reconsolidation de Gefyra.

## Résultat opérationnel courant par pôle

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2018	1 <sup>er</sup> semestre 2017	Variation 2018/2017
Concessions	1 728	1 533	12,7%
VINCI Autoroutes	1 313	1 264	3,9%
VINCI Airports	374	247	51,0%
Autres concessions	41	21	-
Contracting	403	310	30,2%
VINCI Energies	311	261	19,1%
Eurovia	(24)	(24)	(1,0%)
VINCI Construction	116	72	60,6%
VINCI Immobilier	24	20	23,3%
Holdings	(1)	(9)	-
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 154</b>	<b>1 853</b>	<b>16,2%</b>

Les éléments opérationnels non courants représentent un produit net de 18 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2018 (contre une charge nette de 7 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017), comprenant l'impact de la mise à la juste valeur de Gefyra consécutif au changement de mode de consolidation de la société (passage de mise en équivalence à intégration globale à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2018).

Le **résultat opérationnel**, après prise en compte des éléments opérationnels courants et non courants, s'élève à 2 171 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2018, en hausse de 17,6 % par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2017 (1 846 millions d'euros).

## 3.2 Résultat net

Le résultat net consolidé part du Groupe du 1<sup>er</sup> semestre 2018 s'établit à 1 300 millions d'euros (soit 6,6 % du chiffre d'affaires), en hausse de 26,2 % (+ 270 millions d'euros) par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2017 (1 030 millions d'euros et 5,6 % du chiffre d'affaires).

Le résultat net par action du semestre, après prise en compte des instruments dilutifs, s'élève à 2,32 euros, en hausse de 26,1 % (1,84 euro au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 236 millions d'euros (234 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017). La diminution du coût de la dette brute long terme du Groupe, suite aux refinancements réalisés en 2017 et en 2018 à des taux inférieurs à ceux des dettes remboursées, compense l'impact de la hausse de l'encours moyen résultant du financement des récentes acquisitions de nouvelles sociétés. Au 1<sup>er</sup> semestre 2018, le coût moyen de la dette financière brute long terme s'est élevé à 2,48 % (2,68 % en 2017 et au 1<sup>er</sup> semestre).

Les autres produits et charges financiers présentent un solde positif de 19 millions d'euros (18 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017). Ils comprennent :

- le coût de l'actualisation des engagements de retraite et des provisions pour remise en état des actifs incorporels concédés pour - 17 millions d'euros (- 19 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017) ;
- un produit de 43 millions d'euros au titre des intérêts financiers capitalisés sur les investissements en cours dans les concessions (produit de 45 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017) ;
- un résultat de change négatif de 6 millions d'euros (- 9 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

La charge d'impôt du semestre s'élève à 629 millions d'euros, soit un taux effectif de 33,5 %, à comparer à une charge de 575 millions d'euros et un taux de 36,0 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017. L'évolution de cette charge traduit la progression des résultats en France et à l'international, partiellement compensée par la suppression de la contribution de 3% sur les dividendes distribués acquittée jusqu'au 1<sup>er</sup> semestre 2017.

La quote-part de résultat attribuable aux minoritaires s'élève à 26 millions d'euros (25 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

## 4. Flux de trésorerie

L'Ebitda s'élève à 2 937 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2018, en progression de 4,7 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (2 806 millions d'euros). La marge d'Ebitda/chiffre d'affaires s'établit à 14,9 %, contre 15,2 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017. Cette évolution traduit les bonnes performances de VINCI Autoroutes et de VINCI Airports et l'amélioration de la rentabilité des pôles du contracting. Celle-ci est cependant neutralisée par l'impact de la hausse de l'abondement accordé aux salariés dans le cadre des plans d'épargne salariale du Groupe en France.

L'Ebitda des **concessions** augmente de 7,3 % à 2 392 millions d'euros (2 229 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017). Il représente 69,8 % du chiffre d'affaires (69,1 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017) et 82 % de l'Ebitda total du Groupe (79 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

L'Ebitda de VINCI Autoroutes progresse de 4,2 % à 1 908 millions d'euros (1 831 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017), évolution légèrement supérieure à celle du chiffre d'affaires ; le taux d'Ebitda/chiffre d'affaires progresse pour s'établir à 75,0 % (74,6 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

L'Ebitda de VINCI Airports s'élève à 441 millions d'euros (390 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017), en hausse de 13,1 %. Le taux d'Ebitda/chiffre d'affaires s'améliore et ressort à 59,5 % du chiffre d'affaires (58,7 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

L'Ebitda de la branche **contracting** augmente de 4,5 % à 554 millions d'euros ; il représente 3,4 % du chiffre d'affaires de la branche.

### Ebitda par pôle

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2018	%CA <sup>(*)</sup>	1 <sup>er</sup> semestre 2017	%CA <sup>(*)</sup>	Variation 2018/2017
Concessions	2 392	69,8%	2 229	69,1%	+ 7,3%
VINCI Autoroutes	1 908	75,0%	1 831	74,6%	+ 4,2%
VINCI Airports	441	59,5%	390	58,7%	+ 13,1%
Autres concessions	42	-	8	-	-
Contracting	554	3,4%	531	3,5%	+ 4,5%
VINCI Immobilier	15	3,8%	11	2,9%	+ 33,8%
Holdings	(24)	-	36	-	-
<b>Ebitda Total</b>	<b>2 937</b>	<b>14,9%</b>	<b>2 806</b>	<b>15,2%</b>	<b>+ 4,7%</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes, structurellement négative au 1<sup>er</sup> semestre en raison de la saisonnalité des activités de la branche contracting, est plus marquée au 1<sup>er</sup> semestre 2018 (-1 535 millions d'euros) qu'au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (-1 130 millions d'euros). Cette évolution est la conséquence de plusieurs facteurs : augmentation des encours clients du fait de la croissance de l'activité, phasage des encaissements d'avances sur chantiers moins favorable, diminution des délais de paiement fournisseurs et acquisition de nouveaux fonciers pour les activités immobilières.

Les intérêts financiers nets payés s'élèvent à 285 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2018, en baisse par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (328 millions d'euros).

Les impôts payés diminuent de 241 millions d'euros à 452 millions d'euros (693 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017) et comprennent un encaissement net de 113 millions d'euros au titre principalement du remboursement partiel de la taxe de 3 % sur les dividendes distribués (pour mémoire : les effets fiscaux non courants représentaient un décaissement net de 200 millions d'euros en 2017).

Les dividendes versés par les sociétés mises en équivalence s'élèvent à 138 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2018, en hausse par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (85 millions d'euros).

Les **flux de trésorerie liés à l'activité**<sup>2</sup> ressortent ainsi à 803 millions d'euros, en hausse de 61 millions d'euros par rapport à ceux du 1<sup>er</sup> semestre 2017 (741 millions d'euros).

Après prise en compte des investissements opérationnels pour un montant, net de cessions, de 476 millions d'euros en hausse de 163 millions d'euros par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (313 millions d'euros), le **cash-flow opérationnel**<sup>3</sup> s'établit à 327 millions d'euros.

Les investissements de développement dans les concessions et les partenariats public-privé se sont élevés à 463 millions d'euros (557 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017, dont 67 millions d'euros par Lamsac au Pérou). Ils comprennent 346 millions d'euros investis par VINCI Autoroutes (389 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017) et 107 millions d'euros par VINCI Airports, principalement au Portugal et au Brésil (100 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

Le **cash-flow libre**, avant investissements financiers, fait ainsi ressortir un flux net négatif de 136 millions d'euros (128 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017), dont un flux net positif de 1 055 millions d'euros générés par les concessions et un flux net négatif de 1 337 millions d'euros générés par le contracting (respectivement +708 millions et -1 085 millions au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

Les investissements financiers, nets des cessions génèrent un flux net négatif de près de 1,1 milliard d'euros. Ils comprennent les acquisitions réalisées par VINCI Energies (0,9 milliard d'euros) pour les acquisitions de PrimeLine aux États-Unis, Eitech en Suède et de Wah Loon à Singapour et celles réalisées par Eurovia (0,1 milliard d'euros) en France et au Canada.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2017, ces investissements financiers s'étaient élevés à 0,5 milliard d'euros.

Les augmentations de capital se sont élevées à 380 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2018 - pour un total de 5,1 millions d'actions créées - dont 367 millions d'euros au titre des plans d'épargne Groupe et 13 millions d'euros au titre des levées d'options de souscription.

Afin de neutraliser la dilution générée par ces opérations, VINCI a acquis sur le marché, dans le cadre de son programme de rachat d'actions, 5,7 millions d'actions pour un montant total de 474 millions d'euros à un prix moyen de 83,31 euros par action.

Les dividendes versés par le Groupe au cours du semestre représentent 1 011 millions d'euros (840 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017), dont 974 millions d'euros distribués par VINCI SA au titre du solde du dividende 2017 (1,76 euro par action). Le solde correspond aux dividendes versés aux actionnaires minoritaires des filiales non entièrement détenues par le Groupe.

L'ensemble de ces flux a entraîné une augmentation de l'endettement financier net sur le semestre de 2,7 milliards d'euros, le portant ainsi à 16,7 milliards d'euros au 30 juin 2018.

<sup>2</sup> Flux de trésorerie liés à l'activité : capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts payés, variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes et dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.

<sup>3</sup> Cash-flow opérationnel : flux de trésorerie liés à l'activité diminués des investissements opérationnels nets (hors investissements de développement dans les concessions et les PPP)

## 5. Bilan et endettement financier net

Les actifs non courants consolidés s'élevaient à 42,5 milliards d'euros au 30 juin 2018 (40,4 milliards d'euros au 30 juin 2017 ; 41,2 milliards d'euros au 31 décembre 2017) dont 31,6 milliards d'euros pour la branche concessions (31,0 milliards d'euros au 30 juin 2017 ; 31,1 milliards d'euros au 31 décembre 2017) et 10,6 milliards d'euros pour la branche contracting (9,0 milliards d'euros au 30 juin 2017 ; 9,6 milliards d'euros au 31 décembre 2017).

Après prise en compte d'un excédent net de fonds de roulement, essentiellement localisé dans la branche contracting, de 4,7 milliards d'euros, en diminution de 1,4 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2017, les capitaux engagés s'élevaient à 37,8 milliards d'euros au 30 juin 2018 (35,1 milliards d'euros au 30 juin et au 31 décembre 2017).

Les capitaux engagés de la branche concessions représentent 30,3 milliards d'euros, soit 80 % du total (85 % au 30 juin 2017 et 84 % au 31 décembre 2017). Suite aux dernières acquisitions réalisées, VINCI Energies représente 12 % des capitaux engagés au 30 juin 2018 (contre 9 % au 30 juin et au 31 décembre 2017).

Les capitaux propres consolidés du Groupe s'établissent à 18,3 milliards d'euros au 30 juin 2018, en hausse de 1,5 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2017 (16,9 milliards d'euros) et en baisse de 0,1 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2017 (18,4 milliards d'euros). Ils comprennent les intérêts minoritaires pour 0,6 milliard d'euros.

Le nombre d'actions composant le capital, y compris actions auto-détenues, s'élève à 596 363 168 au 30 juin 2018 (591 216 948 au 31 décembre 2017). Les actions auto-détenues représentent 6,8 % du capital au 30 juin 2018 (6,1 % au 31 décembre 2017 et 6,5 % au 30 juin 2017).

L'endettement financier net consolidé s'élève à 16,7 milliards d'euros au 30 juin 2018, en augmentation sur 12 mois de 1,1 milliard d'euros (15,5 milliards d'euros au 30 juin 2017) et de 2,7 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2017 (14,0 milliards d'euros). Il se décompose entre des dettes financières brutes long terme de 19,3 milliards d'euros (18,8 milliards d'euros au 31 décembre 2017) et une trésorerie nette gérée de 2,6 milliards d'euros (4,8 milliards d'euros au 31 décembre 2017).

L'endettement net de la branche concessions, y compris leurs holdings, s'établit à 26,6 milliards d'euros, en diminution de 0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2017 (27,1 milliards d'euros). De son côté, la branche contracting affiche un endettement financier net de 2,0 milliard d'euros (à comparer à un excédent financier net de 0,5 milliard d'euros au 31 décembre 2017 et à un endettement financier net de 0,5 milliard d'euros au 30 juin 2017). Les holdings et autres activités présentent un excédent financier net de 12,0 milliards d'euros, en diminution de 0,7 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2017 (12,7 milliards d'euros). Cet excédent est constitué à hauteur de 13,3 milliards d'euros du solde net entre les prêts consentis aux filiales du Groupe et les placements réalisées par celles-ci auprès des holdings.

Le ratio endettement financier net/fonds propres s'établit à 0,9 au 30 juin 2018 (0,8 au 31 décembre 2017). L'endettement financier rapporté à la Cafice sur 12 mois glissants s'établit à 2,5 à fin juin 2018 (2,2 au 31 décembre 2017).

La liquidité du Groupe au 30 juin 2018 ressort à 8,6 milliards d'euros (8,5 milliards d'euros au 30 juin 2017 et 10,8 milliards d'euros au 31 décembre 2017). Elle se répartit entre une trésorerie nette gérée de 2,6 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 6,0 milliards d'euros, à échéance 2021.

### Excédent (endettement) financier net (EFN)

(en millions d'euros)	30/06/2018	dont		30/06/2017	dont		31/12/2017	Variation	
		EFN externe	EFN/Cafice(*)		EFN externe	EFN externe		30/06/2018 vs 30/06/2017	30/06/2018 vs 31/12/2017
Concessions	(26 640)	(16 454)	x 5,5	(27 954)	(15 412)	(27 145)	(15 890)	1 314	505
VINCI Autoroutes	(20 146)	(15 159)	x 5,1	(21 647)	(14 356)	(20 954)	(15 088)	1 502	808
VINCI Airports	(3 892)	(693)	x 4,5	(4 092)	(896)	(4 048)	(472)	200	157
Autres concessions	(2 603)	(602)		(2 215)	(159)	(2 143)	(330)	(388)	(460)
Contracting	(2 008)	1 147		(492)	1 191	477	1 281	(1 516)	(2 485)
VINCI Energies	(1 888)	173	x 2,9	(846)	156	(700)	132	(1 042)	(1 188)
Eurovia	(463)	(8)		(294)	47	229	40	(169)	(692)
VINCI Construction	343	982		648	987	948	1 110	(305)	(604)
VINCI Immobilier & Holdings	11 973	(1 367)		12 905	(1 321)	12 667	609	(931)	(694)
<b>Total</b>	<b>(16 674)</b>	<b>(16 674)</b>	<b>x 2,5</b>	<b>(15 541)</b>	<b>(15 541)</b>	<b>(14 001)</b>	<b>(14 001)</b>	<b>(1 133)</b>	<b>(2 673)</b>

(\*) L'endettement financier (EFN) est rapporté à la Cafice sur 12 mois glissants.

## 6. Carnet de commandes

Le carnet de commandes du contracting au 30 juin 2018 progresse dans tous les pôles de métiers pour s'établir à 32,7 milliards d'euros, en hausse de près de 12 % par rapport au 31 décembre 2017 et de 7 % sur 12 mois. Il augmente de 16 % à l'international et recule de 2 % en France par rapport au 30 juin 2017. La contribution des sociétés acquises depuis le 2<sup>e</sup> semestre 2017 au carnet de commandes du 30 juin 2018 est de 1,7 milliard d'euros, dont 1,0 milliard d'euros chez VINCI Energies et 0,5 milliard d'euros pour VINCI Construction.

Le carnet de commandes de VINCI Energies au 30 juin 2018 s'établit à 8,7 milliards d'euros, en hausse de 29 % depuis le début de l'année (France : + 6 % ; international : + 59 %) et de 25 % sur 12 mois (France : + 3 % ; international : + 51 %). Il représente 9 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes d'Eurovia s'élève à 6,5 milliards d'euros, en hausse de 14 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (France : + 15 % ; international : + 14 %) et de 3 % sur 12 mois (France : + 9 % ; international : - 2 %). Il représente plus de 9 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes de VINCI Construction s'élève à 17,5 milliards d'euros, en progression de 4 % sur six mois (France : - 2 % ; international : + 11 %) et de 1 % sur 12 mois (France : - 6 % ; international : + 9 %). Il représente 15 mois d'activité moyenne du pôle.

### Carnet de commandes (\*)

(en milliards d'euros)	30/06/2018	dont France	dont international	30/06/2017	31/12/2017
VINCI Energies	8,7	3,9	4,8	7,0	6,7
Eurovia	6,5	2,9	3,6	6,3	5,7
VINCI Construction	17,5	9,0	8,5	17,4	16,9
<b>Total contracting</b>	<b>32,7</b>	<b>15,9</b>	<b>16,8</b>	<b>30,7</b>	<b>29,3</b>

(\*) Données non auditées

Au 30 juin 2018, le carnet de commandes de VINCI Immobilier<sup>4</sup> s'élève à 0,9 milliard d'euros, dont 0,5 milliard d'euros en immobilier d'entreprise et 0,4 milliard d'euros en immobilier résidentiel. Il est en baisse de 5 % par rapport au 31 décembre 2017.

## 7. Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration du 26 juillet 2018 a décidé de procéder au versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2018 d'un montant de 0,75 euro par action, en hausse de 8,7 % par rapport à celui versé en 2017 (0,69 euro par action).

Cet acompte sera payé en numéraire le 8 novembre 2018 (date de détachement du coupon : 6 novembre 2018).

## 8. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note K.26. des comptes consolidés semestriels résumés.

## 9. Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note D. Facteurs de risques et procédures de gestion du rapport de gestion du document de référence 2017.

<sup>4</sup> Le carnet de commandes de VINCI Immobilier correspond au chiffre d'affaires à l'avancement restant à réaliser à une date donnée au titre des ventes de biens immobiliers constatées par un acte notarié ou au titre des contrats de promotion immobilière dont l'ordre de service a été donné par le maître d'ouvrage. En application d'IFRS 11, VINCI exclut le carnet de commandes des sociétés en co-promotion, en cas de contrôle conjoint.

# Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2018

États financiers consolidés semestriels	14
<hr/>	
Chiffres clés	14
Compte de résultat consolidé de la période	15
État du résultat global consolidé de la période	16
Bilan consolidé	17
Tableau des flux de trésorerie consolidés	19
Variation des capitaux propres consolidés	20
Annexe aux comptes consolidés semestriels	21
<hr/>	

## États financiers consolidés semestriels

## Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2018	1 <sup>er</sup> semestre 2017	Variation 1 <sup>er</sup> semestre 2018/2017	Exercice 2017
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>19 758</b>	<b>18 513</b>	6,7 %	40 248
Chiffre d'affaires réalisé en France (**)	11 480	10 974	4,6 %	23 680
% du chiffre d'affaires (**)	58,1 %	59,3 %		58,8 %
Chiffre d'affaires réalisé à l'international (**)	8 278	7 539	9,8 %	16 568
% du chiffre d'affaires (**)	41,9 %	40,7 %		41,2 %
Résultat opérationnel sur activité	2 099	1 883	11,4 %	4 607
% du chiffre d'affaires (**)	10,6 %	10,2 %		11,4 %
Résultat opérationnel courant	2 154	1 853	16,2 %	4 592
Résultat opérationnel	2 171	1 846	17,6 %	4 550
Résultat net - part du Groupe	1 300	1 030	26,2 %	2 747
% du chiffre d'affaires (**)	6,6 %	5,6 %		6,8 %
Résultat net dilué par action (en euros)	2,32	1,84	26,1 %	4,91
<b>Résultat net - part du Groupe hors effets fiscaux non courants (**)</b>	<b>1 300</b>	<b>1 030</b>	<b>26,2 %</b>	<b>2 737</b>
Résultat net dilué par action hors effets fiscaux non courants (en euros)(**)	2,32	1,84	26,1 %	4,89
Dividende par action (en euros)	0,75 (***)	0,69	8,7 %	2,45
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>2 937</b>	<b>2 806</b>	<b>4,7 %</b>	<b>6 500</b>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(476)	(313)	52,2 %	(745)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(463)	(557)	(16,8 %)	(1 010)
<b>Cash-flow libre (après investissements et hors effets fiscaux non courants)(**)</b>	<b>(136)</b>	<b>(128)</b>	<b>6,3 %</b>	<b>2 725</b>
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	18 333	16 859	1 473	18 383
Endettement financier net	(16 674)	(15 541)	(1 133)	(14 001)

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Au 31 décembre 2017, l'impact net des impôts à caractère non courant sur le résultat net part du Groupe (+10 millions d'euros) résultait des mesures fiscales suivantes adoptées en France par la loi de finances 2018 et celle rectificative de 2017 : la contribution exceptionnelle de 30 % d'impôt sur les sociétés, l'invalidation de la contribution de 3 % sur les dividendes et l'abaissement progressif du taux de l'impôt sur les sociétés en France de 33,33 % à 25 % à compter de 2022 ayant conduit à une réévaluation des impôts différés du Groupe. Au 30 juin 2018, l'évaluation des impôts différés a été réalisée selon les mêmes hypothèses.

(\*\*\*) Acompte sur dividende qui sera versé le 8 novembre 2018.

Le Groupe a appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2018 les normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers » selon la méthode dite « rétrospective simplifiée » en comptabilisant les effets cumulatifs de la première application dans les capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Par conséquent, les données 2017, présentées à titre comparatif, n'ont pas été ajustées. Les impacts de cette première application sont présentés en note A.4.



## Compte de résultat consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2018	1 <sup>er</sup> semestre 2017	Exercice 2017
<b>Chiffre d'affaires<sup>(*)</sup></b>	<b>1-2</b>	<b>19 758</b>	<b>18 513</b>	<b>40 248</b>
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires		286	325	629
Chiffre d'affaires total		20 043	18 838	40 876
Produits des activités annexes		108	101	200
Charges opérationnelles	4	(18 052)	(17 055)	(36 468)
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1-4</b>	<b>2 099</b>	<b>1 883</b>	<b>4 607</b>
Paiements en actions (IFRS 2)	25	(79)	(57)	(163)
Résultat des sociétés mises en équivalence	4-10	81	34	146
Autres éléments opérationnels courants		53	(7)	-
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4</b>	<b>2 154</b>	<b>1 853</b>	<b>4 592</b>
Éléments opérationnels non courants	4	18	(7)	(41)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4</b>	<b>2 171</b>	<b>1 846</b>	<b>4 550</b>
Coût de l'endettement financier brut		(249)	(279)	(537)
Produits financiers des placements de trésorerie		13	45	56
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>5</b>	<b>(236)</b>	<b>(234)</b>	<b>(481)</b>
Autres produits et charges financiers	6	19	18	40
Impôts sur les bénéfices	7	(629)	(575)	(1 271)
<i>dont effets fiscaux non courants<sup>(**)</sup></i>		-	-	44
<b>Résultat net</b>		<b>1 326</b>	<b>1 055</b>	<b>2 837</b>
Résultat net - part des intérêts minoritaires		26	25	90
<b>Résultat net - part du Groupe<sup>(**)</sup></b>		<b>1 300</b>	<b>1 030</b>	<b>2 747</b>
Résultat net par action <i>(en euros)</i> <sup>(**)</sup>	8	2,34	1,86	4,95
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i> <sup>(**)</sup>	8	2,32	1,84	4,91
<b>Résultat net - part du Groupe, hors effets fiscaux non courants<sup>(**)</sup></b>		<b>1 300</b>	<b>1 030</b>	<b>2 737</b>
Résultat net dilué par action hors effets fiscaux non courants <i>(en euros)</i> <sup>(**)</sup>		2,32	1,84	4,89

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Au 31 décembre 2017, les effets fiscaux non courants étaient limités : +44 millions d'euros sur la charge d'impôts consolidée et +10 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe. Ils résultaient des mesures fiscales suivantes adoptées en France par la loi de finances 2018 et celle rectificative de 2017 : la contribution exceptionnelle de 30 % d'impôt sur les sociétés, l'invalidation de la contribution de 3 % sur les dividendes et l'abaissement progressif du taux de l'impôt sur les sociétés en France de 33,33 % à 25 % à compter de 2022 ayant conduit à une réévaluation des impôts différés du Groupe. Au 30 juin 2018, l'évaluation des impôts différés a été réalisée selon les mêmes hypothèses.

## État du résultat global consolidé de la période

	1 <sup>er</sup> semestre 2018			1 <sup>er</sup> semestre 2017			Exercice 2017		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>									
<b>Résultat net</b>	<b>1 300</b>	<b>26</b>	<b>1 326</b>	<b>1 030</b>	<b>25</b>	<b>1 055</b>	<b>2 747</b>	<b>90</b>	<b>2 837</b>
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net <sup>(*)</sup>	(19)	-	(19)	51	1	52	137	1	137
Coûts de couverture	3	-	3	-	-	-	-	-	-
Impôts <sup>(**)</sup>	(4)	-	(4)	(17)	-	(17)	(47)	-	(47)
Écarts de conversion	17	2	19	(147)	(9)	(156)	(335)	(11)	(346)
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	32	-	32	49	-	49	57	-	57
<b>Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>29</b>	<b>2</b>	<b>31</b>	<b>(64)</b>	<b>(8)</b>	<b>(73)</b>	<b>(188)</b>	<b>(11)</b>	<b>(199)</b>
Instruments de capitaux propres	1	-	1	-	-	-	-	-	-
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	(23)	-	(23)	33	-	33	137	1	138
Impôts	6	-	6	(18)	-	(18)	(31)	-	(31)
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	(1)	-	(1)	(1)	-	(1)	(1)	-	(1)
<b>Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>(16)</b>	<b>-</b>	<b>(16)</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>105</b>	<b>1</b>	<b>106</b>
<b>Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>(51)</b>	<b>(8)</b>	<b>(59)</b>	<b>(83)</b>	<b>(10)</b>	<b>(93)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>1 314</b>	<b>28</b>	<b>1 341</b>	<b>979</b>	<b>17</b>	<b>996</b>	<b>2 664</b>	<b>80</b>	<b>2 744</b>

(\*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert impacte le résultat.

(\*\*) Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace) et des coûts de couverture.

## Bilan consolidé

## Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	26 647	26 463	26 539
Goodwill	9	9 406	8 193	8 600
Autres immobilisations incorporelles		431	413	417
Immobilisations corporelles	14	4 658	4 359	4 421
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 552	1 500	1 573
Autres actifs financiers non courants	11-13	1 263	1 146	1 102
Instruments dérivés actifs non courants		550	660	621
Impôts différés actifs		257	237	255
<b>Total actifs non courants</b>		<b>44 763</b>	<b>42 972</b>	<b>43 527</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks et travaux en cours	15	1 139	946	1 056
Clients et autres débiteurs	15	12 868	11 638	12 432
Autres actifs courants d'exploitation	15	5 349	4 823	5 035
Autres actifs courants hors exploitation		46	49	58
Actifs d'impôt exigible		259	268	406
Autres actifs financiers courants		34	29	38
Instruments dérivés actifs courants		232	265	261
Actifs financiers de gestion de trésorerie	21	174	153	184
Disponibilités et équivalents de trésorerie	21	5 997	4 784	6 807
<b>Total actifs courants</b>		<b>26 098</b>	<b>22 954</b>	<b>26 276</b>
<b>Total actifs</b>		<b>70 861</b>	<b>65 925</b>	<b>69 803</b>

## Bilan consolidé

## Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social	18.1	1 491	1 483	1 478
Primes liées au capital		10 253	9 660	9 886
Titres autodétenus	18.2	(2 161)	(1 893)	(1 751)
Réserves consolidées		7 886	7 046	6 509
Réserves de conversion		(215)	(72)	(276)
Résultat net - part du Groupe		1 300	1 030	2 747
Opérations reconnues directement en capitaux propres	18.3	(817)	(924)	(782)
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>17 737</b>	<b>16 329</b>	<b>17 812</b>
Intérêts minoritaires		596	531	572
<b>Total capitaux propres</b>		<b>18 333</b>	<b>16 859</b>	<b>18 383</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions non courantes	16	1 065	982	1 053
Provisions pour avantages du personnel	24	1 519	1 628	1 481
Emprunts obligataires	20	14 529	13 428	14 130
Autres emprunts et dettes financières	20	2 907	2 657	2 512
Instruments dérivés passifs non courants		276	253	288
Autres passifs non courants		269	133	192
Impôts différés passifs		1 648	1 879	1 735
<b>Total passifs non courants</b>		<b>22 214</b>	<b>20 959</b>	<b>21 391</b>
<b>Passifs courants</b>				
Provisions courantes	15	4 181	4 065	4 322
Fournisseurs	15	7 707	7 345	8 198
Autres passifs courants d'exploitation	15	11 855	11 014	11 852
Autres passifs courants hors exploitation		416	395	487
Passifs d'impôt exigible		241	221	225
Instruments dérivés passifs courants		77	169	114
Dettes financières courantes	20	5 838	4 897	4 830
<b>Total passifs courants</b>		<b>30 314</b>	<b>28 106</b>	<b>30 029</b>
<b>Total passifs et capitaux propres</b>		<b>70 861</b>	<b>65 925</b>	<b>69 803</b>

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)

	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2018	1 <sup>er</sup> semestre 2017	Exercice 2017
<b>Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)</b>		<b>1 326</b>	<b>1 055</b>	<b>2 837</b>
Dotations aux amortissements		1 076	1 039	2 128
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		(32)	22	(4)
Paievements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(100)	(6)	53
Résultat sur cessions		(49)	(36)	(44)
Variations de juste valeur des instruments financiers		(22)	4	15
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		(84)	(35)	(152)
Coûts d'emprunt immobilisés		(43)	(45)	(86)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	236	234	481
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		629	575	1 271
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1</b>	<b>2 937</b>	<b>2 806</b>	<b>6 500</b>
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	15.1	(1 535)	(1 130)	(286)
Impôts payés <sup>(1)</sup>		(452)	(693)	(1 647)
Intérêts financiers nets payés		(285)	(328)	(470)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		138	85	184
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité<sup>(1)</sup></b>	<b>I</b>	<b>803</b>	<b>741</b>	<b>4 280</b>
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(529)	(380)	(865)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		54	68	120
Investissements opérationnels (nets de cessions)	1	(476)	(313)	(745)
<b>Cash-flow opérationnel<sup>(1)</sup></b>	<b>1</b>	<b>327</b>	<b>429</b>	<b>3 535</b>
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)		(470)	(557)	(1 055)
Créances financières (contrats de PPP et autres)		7	-	45
Investissements de développement (concessions et PPP)	1	(463)	(557)	(1 010)
<b>Cash-flow libre (après investissements)<sup>(1)</sup></b>	<b>1</b>	<b>(136)</b>	<b>(128)</b>	<b>2 525</b>
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)		(615)	(222)	(946)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		5	3	16
Incidence nette des variations de périmètre		(404)	21	(7)
Investissements financiers nets <sup>(2)</sup>		(1 013)	(197)	(937)
Autres		(63)	(311)	(355)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>	<b>II</b>	<b>(2 016)</b>	<b>(1 378)</b>	<b>(3 046)</b>
Augmentations, réductions de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres		380	207	443
Opérations sur actions propres	18.2	(475)	(366)	(647)
Augmentations et réductions de capital des filiales souscrites par des tiers		-	-	1
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		(5)	(2)	(22)
Dividendes payés	19	(1 011)	(840)	(1 248)
- aux actionnaires de VINCI SA		(974)	(814)	(1 197)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(36)	(26)	(51)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts à long terme		1 778	2 552	4 112
Remboursements d'emprunts à long terme		(1 876)	(2 394)	(3 258)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes <sup>(3)</sup>		1 146	(223)	(581)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>III</b>	<b>(62)</b>	<b>(1 065)</b>	<b>(1 200)</b>
Autres variations <sup>(4)</sup>	IV	365	(26)	42
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>I+II+III+IV</b>	<b>(911)</b>	<b>(1 728)</b>	<b>75</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>		<b>5 703</b>	<b>5 628</b>	<b>5 628</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>21</b>	<b>4 792</b>	<b>3 900</b>	<b>5 703</b>
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(1 146)	223	581
(Émission) remboursement d'emprunts		97	(158)	(855)
Autres variations <sup>(4)</sup>		(714)	61	136
<b>Variation de l'endettement financier net</b>		<b>(2 673)</b>	<b>(1 603)</b>	<b>(63)</b>
<b>Endettement financier net en début de période</b>		<b>(14 001)</b>	<b>(13 938)</b>	<b>(13 938)</b>
<b>Endettement financier net en fin de période</b>	<b>20</b>	<b>(16 674)</b>	<b>(15 541)</b>	<b>(14 001)</b>

(1) Incluant les effets fiscaux non courants : décaissement net de -200 millions d'euros, au 31 décembre 2017, et encaissement net de 113 millions au 1<sup>er</sup> semestre 2018.(2) Dont, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018, acquisitions des sociétés PrimeLine Utility Services et Wah Loon Engineering pour respectivement 365 et 116 millions d'euros.

En 2017, investissements réalisés dans la concession de l'aéroport de Salvador de Bahia au Brésil pour 216 millions d'euros, ainsi qu'une trentaine d'acquisitions par VINCI Energies pour 551 millions d'euros.

(3) Dont émissions de billets de trésorerie pour 1 100 millions d'euros, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018.

(4) Incluant les dettes des entités intégrées au cours de la période à leurs dates de prise de contrôle respectives.

## Variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres - part du Groupe										
(en millions d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations reconnues directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 01/01/2017</b>	<b>1 473</b>	<b>9 463</b>	<b>(1 581)</b>	<b>5 549</b>	<b>2 505</b>	<b>88</b>	<b>(1 032)</b>	<b>16 465</b>	<b>541</b>	<b>17 006</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	1 030	-	-	1 030	25	1 055
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	(147)	49	(98)	(8)	(107)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	(14)	62	48	-	48
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 030</b>	<b>(161)</b>	<b>111</b>	<b>979</b>	<b>17</b>	<b>996</b>
Augmentation de capital	9	197	-	-	-	-	-	207	-	207
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(313)	(53)	-	-	-	(366)	-	(366)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	1 692	(2 505)	-	-	(814)	(26)	(840)
Paievements en actions (IFRS 2)	-	-	-	39	-	-	-	39	-	39
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Variations de périmètre	-	-	-	(2)	-	2	-	-	-	-
Divers	-	-	-	(178)	-	-	(3)	(181)	-	(182)
<b>Capitaux propres au 30/06/2017</b>	<b>1 483</b>	<b>9 660</b>	<b>(1 893)</b>	<b>7 046</b>	<b>1 030</b>	<b>(72)</b>	<b>(924)</b>	<b>16 329</b>	<b>531</b>	<b>16 859</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	1 717	-	-	1 717	65	1 782
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	(188)	147	(40)	(2)	(42)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	(13)	21	8	-	8
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 717</b>	<b>(201)</b>	<b>168</b>	<b>1 685</b>	<b>63</b>	<b>1 748</b>
Augmentation de capital	10	226	-	-	-	-	-	236	1	237
Réduction de capital	(14)	-	421	(407)	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(279)	(2)	-	-	-	(281)	-	(281)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	(383)	-	-	-	(383)	(25)	(409)
Paievements en actions (IFRS 2)	-	-	-	70	-	-	-	70	-	70
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	9	-	(2)	-	7	(5)	2
Variations de périmètre	-	-	-	(6)	-	-	6	-	6	6
Divers	-	-	-	183	-	(1)	(32)	150	1	151
<b>Capitaux propres au 31/12/2017 publiés</b>	<b>1 478</b>	<b>9 886</b>	<b>(1 751)</b>	<b>6 509</b>	<b>2 747</b>	<b>(276)</b>	<b>(782)</b>	<b>17 812</b>	<b>572</b>	<b>18 383</b>
Impact changement de méthodes (*)	-	-	-	(134)	-	-	2	(132)	-	(132)
<b>Capitaux propres au 31/12/2017 retraités</b>	<b>1 478</b>	<b>9 886</b>	<b>(1 751)</b>	<b>6 375</b>	<b>2 747</b>	<b>(276)</b>	<b>(780)</b>	<b>17 679</b>	<b>572</b>	<b>18 251</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	1 300	-	-	1 300	26	1 326
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	17	(35)	(18)	2	(16)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	19	13	31	-	31
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 300</b>	<b>36</b>	<b>(22)</b>	<b>1 314</b>	<b>28</b>	<b>1 341</b>
Augmentation de capital	13	367	-	-	-	-	-	380	-	380
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(410)	(65)	-	-	-	(475)	-	(475)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	1 773	(2 747)	-	-	(974)	(36)	(1 011)
Paievements en actions (IFRS 2)	-	-	-	53	-	-	-	53	-	53
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	1	-	-	-	1	-	1
Variations de périmètre	-	-	-	(2)	-	2	-	-	36	36
Divers	-	-	-	(249)	-	24	(15)	(240)	(3)	(243)
<b>Capitaux propres au 30/06/2018</b>	<b>1 491</b>	<b>10 253</b>	<b>(2 161)</b>	<b>7 886</b>	<b>1 300</b>	<b>(215)</b>	<b>(817)</b>	<b>17 737</b>	<b>596</b>	<b>18 333</b>

(\*) Changement de méthodes comptables lié à la première application au 1<sup>er</sup> janvier 2018 d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers », et décrit en note A.4.

## Annexe aux comptes consolidés semestriels

<b>A.</b>	<b>Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes</b>	<b>23</b>
<b>B.</b>	<b>Faits marquants de la période et évolution du périmètre de consolidation</b>	<b>31</b>
<b>C.</b>	<b>Indicateurs financiers par pôle et zone géographique</b>	<b>33</b>
1.	Informations sectorielles par branche et pôle	33
2.	Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique	40
3.	Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers	41
<b>D.</b>	<b>Principales composantes du compte de résultat</b>	<b>42</b>
4.	Résultat opérationnel	42
5.	Coût de l'endettement financier net	43
6.	Autres produits et charges financiers	43
7.	Impôts sur les bénéfices	43
8.	Résultat par action	43
<b>E.</b>	<b>Données relatives aux participations du Groupe</b>	<b>45</b>
9.	Goodwill	45
10.	Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises	46
11.	Autres actifs financiers non courants	47
<b>F.</b>	<b>Contrats de concessions et PPP</b>	<b>48</b>
12.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	48
13.	Créances financières PPP (sociétés contrôlées)	50
<b>G.</b>	<b>Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité</b>	<b>51</b>
14.	Immobilisations corporelles	51
15.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	51
16.	Provisions non courantes	52
17.	Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus	53
<b>H.</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>54</b>
18.	Informations relatives aux capitaux propres	54
19.	Dividendes	56
<b>I.</b>	<b>Financement et gestion des risques financiers</b>	<b>57</b>
20.	Données relatives à l'endettement financier net	57
21.	Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	60
22.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	61
23.	Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	62
<b>J.</b>	<b>Avantages du personnel et paiements en actions</b>	<b>64</b>
24.	Provisions pour avantages du personnel	64
25.	Paiements en actions	64

<b>K. Autres notes</b>	<b>67</b>
26. Transactions avec les parties liées	67
27. Note sur les litiges	67
28. Événements postérieurs à la clôture	68
<b>L. Autres règles et méthodes de consolidation</b>	<b>69</b>



# A. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes

## 1. Principes comptables

Les principes comptables retenus au 30 juin 2018 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2017, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 <sup>(\*)</sup>.

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2018 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 juillet 2018. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces derniers sont présentés dans le document de référence D.18-0076 qui a été déposé auprès de l'AMF le 26 février 2018.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

### Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

Les impacts de l'application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers » sont décrits en note A.4.

Les autres normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de VINCI au 30 juin 2018. Elles concernent principalement :

- amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » ;
- améliorations annuelles, cycle 2014-2016.

### Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2018

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- améliorations annuelles, cycle 2015-2017 ;
- IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat ».

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes, amendements de normes et interprétations est en cours.

**IFRS 16 - Contrats de location** modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplacera la norme et interprétations IAS 17, et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27. IFRS 16, qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019, impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement actuels.

Compte tenu de la durée moyenne relativement courte des contrats de location de biens mobiliers (matériels de transport et matériels de chantier essentiellement) et de l'évolution continue du périmètre du Groupe, l'estimation à date de l'effet des retraitements de la nouvelle norme sur les états financiers du Groupe ne serait pas représentative de l'impact qui sera à constater lors de la première application d'IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Du fait des spécificités de certains contrats de location (notamment en termes de modalités de renouvellement) les durées retenues pour l'évaluation des contrats sous IFRS 16 pourraient, dans certains cas, être différentes de celles retenues pour l'évaluation des engagements hors-bilan où seule la durée d'engagement ferme est prise en compte. Les engagements mentionnés en note 17.1 Autres Obligations contractuelles à caractère opérationnel pourraient ainsi ne pas être totalement représentatifs des passifs qui seront à comptabiliser dans le cadre de l'application d'IFRS 16.

Le Groupe prévoit d'opter pour la méthode de transition rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application.

Le Groupe suit l'ensemble des discussions de place relatives à la mise en œuvre de cette norme et adaptera ses travaux en fonction des conclusions.

<sup>(\*)</sup> Disponibles sur le site : [http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm)

## 2. Méthodes de consolidation

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, VINCI réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

Pour certaines sociétés de projet d'infrastructures en concession ou en contrat de partenariat public-privé dans lesquelles VINCI n'est pas seul investisseur en capital, outre l'analyse de la gouvernance établie avec chaque partenaire, le Groupe peut être amené à étudier les caractéristiques des contrats de sous-traitance afin de vérifier qu'ils ne confèrent pas de pouvoirs additionnels susceptibles d'aboutir à une situation de contrôle de fait. Cela concerne le plus souvent les contrats de construction et les contrats d'exploitation/maintenance des ouvrages concédés.

Une analyse est menée en cas d'occurrence d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

Selon les dispositions de la norme IFRS 11, les partenariats du Groupe sont classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet.

La plupart des partenariats de la branche contracting correspondent à des activités conjointes de par la forme légale des structures juridiques employées, comme en France, où les parties ont généralement recours à la société en participation (SEP) pour contractualiser leurs activités de travaux en partenariat.

Dans certains cas, lorsque les faits et circonstances démontrent que les activités d'une entreprise reviennent à fournir une production aux parties, la nature d'activité conjointe est avérée même lorsque la forme légale du véhicule juridique n'établit pas de transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat. En effet, cela indique que les parties ont droit, en substance, à la quasi-totalité des avantages économiques associés aux actifs de l'entreprise et qu'elles en régleront les passifs.

Pour le groupe VINCI, cette situation concerne notamment certains postes d'enrobage détenus par Eurovia destinés à ses activités de construction et de rénovation d'infrastructures routières.

Les partenariats français de co-promotion immobilière contractualisés sous la forme de SCCV (société civile de construction vente) correspondent à des coentreprises selon la norme IFRS 11 et sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux dispositions de la norme IAS 28. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques. Cela s'applique aux participations détenues par le Groupe dans Aéroports de Paris (ADP) et CFE.

Le périmètre de consolidation du Groupe n'inclut pas de filiales comprenant des intérêts minoritaires, ni de coentreprises ou entreprises associées individuellement significatives. Cette appréciation est fondée sur l'incidence de ces intérêts sur la performance financière, le bilan consolidé et les flux de trésorerie du Groupe. VINCI ne détient pas non plus d'intérêt dans des entités structurées telles que définies par la norme IFRS 12.

Les comptes consolidés de VINCI regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur certains indicateurs du bilan et du compte de résultat du Groupe.

## 3. Règles et méthodes d'évaluation

### 3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction ;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur ;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

### 3.2 Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des titres de participation non consolidés, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (notamment instruments de dette et actifs évalués au coût amorti ; tels que définis en note 4.2 Norme IFRS 9 « Instruments financiers ») sont communiquées en note I.23 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux en cas d'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains titres de participation non consolidés et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

### 3.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêts intermédiaires

#### 3.3.1 Saisonnalité de l'activité

Le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans :

- les travaux routiers, par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, du fait des conditions climatiques ;
- les sociétés de concessions autoroutières, dont le volume de trafic au 1<sup>er</sup> semestre est inférieur à celui du 2<sup>e</sup> semestre, étant donné le niveau élevé de trafic des véhicules légers durant la période estivale.

Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre a représenté entre 46 % et 47 % du chiffre d'affaires de l'année.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du 1<sup>er</sup> semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit également par une consommation de la trésorerie d'exploitation au 1<sup>er</sup> semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash-flow opérationnel, dont une grande partie est réalisée au 2<sup>e</sup> semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (par exemple les redevances de brevets et licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés dans les comptes de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du 1<sup>er</sup> semestre sont provisionnées en totalité.

### 3.3.2 Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif estimé pour l'exercice 2018 (y compris impôts différés). Ce taux peut être ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

### 3.3.3 Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2018 sur la base des hypothèses actuarielles du 31 décembre 2017. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues au 1<sup>er</sup> semestre 2018 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

## 4. Changement de méthodes comptables

### 4.1 Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »

Le Groupe a adopté la norme IFRS 15 au 1<sup>er</sup> janvier 2018, date d'entrée en vigueur au sein de l'Union européenne. Au regard des impacts peu significatifs identifiés, la norme IFRS 15 a été appliquée de façon rétrospective aux contrats en cours, selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée ». Les données de l'exercice 2017, présentées à titre comparatif, n'ont pas été ajustées et continuent à être présentées conformément à l'ancien référentiel comptable (IAS 11 « contrats de construction », IAS 18 « produits des activités ordinaires » et les différentes interprétations existantes, notamment IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers »).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Groupe a diminué le montant de ses capitaux propres d'ouverture à hauteur de 125 millions d'euros, net d'impôts différés, pour refléter l'effet cumulatif de la première application de la norme. Cet impact est issu de l'appréciation selon IFRS 15 du caractère hautement probable de certains revenus variables alors qu'IAS 11 autorisait leur comptabilisation dès lors qu'ils étaient simplement probables. Cette nouvelle disposition sur les revenus variables est désormais appliquée à l'ensemble des contrats du Groupe. Cet impact est jugé peu significatif eu égard au nombre de contrats exécutés par le Groupe.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Groupe applique les dispositions d'IFRS 15, décrites ci-dessous, pour l'évaluation et la comptabilisation du chiffre d'affaires consolidé.

#### Principes d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe correspond au chiffre d'affaires issu des activités des pôles du contracting, de la branche concessions et du pôle autonome VINCI Immobilier.

Avant de comptabiliser le chiffre d'affaires, IFRS 15 impose d'identifier un contrat ainsi que les différentes obligations de performance contenues dans le contrat. Le nombre d'obligations de performance dépend des types de contrats et activités. La plupart des contrats du Groupe ne comprennent qu'une seule obligation de performance.

Le principe fondamental d'IFRS 15 est que la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de contrats avec les clients doit traduire :

- d'une part, le rythme de réalisation des obligations de performance correspondant au transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service ;
- et d'autre part, le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en rémunération des activités réalisées.

L'analyse de la notion de transfert de contrôle d'un bien ou d'un service est déterminante, ce transfert conditionnant la reconnaissance de chiffre d'affaires.

Le transfert du contrôle d'un bien ou d'un service peut s'effectuer en continu (comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement) ou à une date précise (comptabilisation à l'achèvement).

**Chiffre d'affaires de la branche contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction)**

Le chiffre d'affaires consolidé de la branche contracting est comptabilisé conformément aux dispositions de la norme IFRS 15. Il intègre le montant cumulé des travaux, produits et prestations de services réalisés par les filiales consolidées au titre de leur activité principale.

Au regard des activités principales des pôles de la branche contracting, les contrats de construction et de services ne comprennent, dans la majorité des contrats qu'une seule obligation de performance dont la réalisation est effectuée progressivement.

Lorsqu'un contrat inclut plusieurs obligations de performance distinctes (notamment chez VINCI Energies et Eurovia), le Groupe procède à l'allocation du prix global du contrat à chaque obligation de performance conformément aux dispositions d'IFRS 15. Ce prix correspond au montant de la contrepartie à laquelle il s'attend à avoir droit. Lorsque ce prix comporte une composante variable (par exemple, une prime de performance ou une réclamation...), le Groupe ne comptabilise cette contrepartie qu'à partir du moment où l'accord du client est obtenu.

Pour mesurer l'avancement des contrats de construction et de services, le Groupe utilise soit une méthode basée sur un avancement physique, soit une méthode basée sur un avancement par les coûts, selon les types d'activités.

Les modifications de contrat (portant sur le prix et/ou la portée du contrat) sont comptabilisées lorsqu'elles sont approuvées par le client. Lorsque des modifications portent sur de nouveaux biens ou services considérés comme étant distincts selon IFRS 15, et que le prix du contrat augmente d'un montant reflétant les « prix de vente séparés » des biens et services complémentaires, ces modifications sont comptabilisées comme un contrat distinct.

Lorsqu'un tiers (par exemple un sous-traitant) intervient dans la fourniture d'un bien ou service distinct, le Groupe détermine s'il obtient le contrôle de ce bien ou service avant son transfert au client. Lorsque le contrôle est obtenu avant le transfert au client, le Groupe comptabilise en chiffre d'affaires le montant brut auquel il s'attend à avoir droit en échange. A contrario, lorsque le contrôle n'est pas obtenu, le Groupe considère qu'il n'est pas principal dans l'opération et ne comptabilise en chiffre d'affaires, que le montant correspondant à sa rémunération d'intermédiaire.

Les coûts d'obtention du contrat qui n'auraient pas été engagés si le Groupe ne l'avait pas obtenu sont comptabilisés en tant qu'actif lorsqu'ils sont recouvrables et amortis sur la durée estimée du contrat.

**Chiffre d'affaires de la branche concessions**

Selon les dispositions de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services », le concessionnaire peut être amené à exercer une double activité :

- une activité de constructeur au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des nouvelles infrastructures qu'il remet au concédant ;
- une activité d'exploitation et de maintenance des ouvrages concédés.

L'ajout de références à IFRS 15 dans les dispositions d'IFRIC 12 n'a pas conduit le Groupe à identifier de divergences par rapport à sa pratique de comptabilisation du chiffre d'affaires que ce soit pour l'identification de nouvelles obligations de performance ou le rythme de comptabilisation du chiffre d'affaires.

Concernant les revenus annexes aux activités régulées, par exemple dans les aéroports ou les stades, aucune divergence n'a été identifiée entre la pratique du Groupe et les dispositions d'IFRS 15.

**Dans le secteur de l'immobilier en France**, le chiffre d'affaires des lots vendus est comptabilisé à l'avancement de la prestation conformément aux dispositions de la norme IFRS 15 et aux dispositions légales entourant la vente en état futur d'achèvement – Vefa. À ce titre, pour mesurer l'avancement des travaux, VINCI Immobilier utilise la méthode d'avancement basée sur les coûts. Le coût du terrain est intégré dans le calcul de l'avancement au début de chaque contrat.

**Les produits des activités annexes** regroupent principalement des revenus issus de contrats de location, des ventes de matériels, matériaux et marchandises, des études et des redevances.

## 4.2 Norme IFRS 9 « Instruments financiers »

Le Groupe applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 les dispositions de la norme IFRS 9 « Instruments financiers »

IFRS 9 « Instruments financiers », expose les dispositions à suivre pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs, passifs financiers et de certains contrats d'achat ou vente d'éléments non financiers. Cette norme remplace IAS 39 « Instruments financiers » : comptabilisation et évaluation qui a été appliquée jusqu'au 31 décembre 2017.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Groupe a diminué le montant de ses capitaux propres d'ouverture à hauteur de 7 millions d'euros pour refléter l'effet cumulatif de la première application de la norme. Les principaux impacts par phase sont présentés ci-après.

### **Phase I – Classement et évaluation des actifs financiers**

Les dispositions d'IFRS 9 quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers sont basées sur le modèle de gestion de l'entreprise et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers.

Lors de la mise en œuvre de cette norme, le Groupe a procédé à la revue des caractéristiques, notamment de rémunération, de ses actifs financiers. Du fait de la pratique du Groupe dans la gestion de ses actifs financiers et le Groupe ne détenant pas d'instruments financiers complexes, il a été conclu que l'ensemble des actifs financiers du Groupe respectait le critère « Solely Payment of Principal and Interests (SSPI) » tel que défini par IFRS 9. Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti selon IAS 39 n'ont donc pas connu de changement de méthode comptable lors de la première application d'IFRS 9.

Le Groupe a également procédé à une revue de son portefeuille d'instruments de capitaux propres, constitué principalement de titres de participation non consolidés, afin de déterminer la méthode d'évaluation de chaque titre (soit à la juste valeur par résultat, soit à la juste valeur par capitaux propres). Les titres présents en portefeuille au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ont été évalués en très large majorité à la juste valeur par résultat.

Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est déterminée sur la base du cours de Bourse à la date de clôture. Pour les titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable à chaque clôture, ils sont maintenus au bilan à leur juste valeur initiale, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition majoré des frais de transaction, ajusté d'éventuels gains ou pertes de valeur déterminés par une analyse de la variation de la quote-part des capitaux propres détenus.

A chaque acquisition de titres de capitaux propres, une analyse similaire sera conduite afin de déterminer l'intention de gestion du Groupe, caractérisant alors le mode de comptabilisation des variations de juste valeur.

Les prêts et créances sont dorénavant classés en « Actifs financiers au coût amorti » et les actifs disponibles à la vente sont classés en « Instruments de capitaux propres » et demeurent présentés au bilan en « Autres actifs financiers » (voir détails en note 1.23 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable).

### **Phase II – Modèle de dépréciation des actifs financiers**

La norme a également fait évoluer les modalités de dépréciation des actifs financiers du Groupe puisque IFRS 9 impose un modèle désormais basé sur les pertes attendues. Une analyse des portefeuilles de créances commerciales et financières, ainsi que des prêts octroyés, notamment à des sociétés mises en équivalence, a été menée.

Le Groupe a opté pour la méthode simplifiée pour mesurer les dépréciations relatives à ses créances commerciales. L'étude de l'historique de pertes constatées sur ces créances n'a fait ressortir aucun montant significatif.

Le risque de crédit lié aux créances financières et aux prêts a été mesuré selon les dispositions du modèle complet d'IFRS 9. Aucune hausse significative du risque de crédit n'a été identifiée, excepté pour un nombre restreint de créances financières pour lesquelles le Groupe a enregistré une dépréciation supplémentaire de l'ordre de 4 millions d'euros comptabilisée en capitaux propres à l'ouverture. Elle correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine).

Afin d'estimer le risque de non recouvrement des actifs financiers du Groupe, une analyse des pertes constatées sur l'exercice sera conduite annuellement afin d'ajuster éventuellement les taux de dépréciation.

### **Phase III – Comptabilité de couverture**

Les dispositions relatives à la comptabilité de couverture vont permettre au Groupe de mettre en concordance la comptabilité et sa politique de gestion des risques.

Les dispositions d'IFRS 9 permettent de comptabiliser la variation de valeur de l'ensemble des coûts de couverture (report/déport, swap de base et primes d'options) en autres éléments du résultat global et de les recycler par résultat linéairement en cas de couverture d'une période de temps ou, dans le cas d'une couverture de transaction, au même rythme que la reconnaissance de l'opération couverte. Ce recyclage sera présenté au compte de résultat dans le Coût de l'endettement financier net pour toutes les opérations qualifiées comptablement de couverture.

Le Groupe a choisi d'appliquer rétrospectivement ces nouvelles modalités d'enregistrement des coûts de couverture, pour l'ensemble de ses instruments qualifiés comptablement d'instrument de couverture. L'impact de l'application de ce nouveau modèle est de près de 3 millions d'euros.

### **Nouveau modèle de comptabilisation des renégociations de financements**

Le Groupe a analysé la substance des renégociations de dettes ayant eu lieu antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Seule une opération a été traitée en continuité de dette. Les modifications de cette dette ayant été mineures (abaissement du taux), l'impact lié à l'application de la norme sur ce sujet n'est pas significatif.

Comme sous IAS 39, l'analyse des modifications de dettes reposera, à la fois sur des critères quantitatifs (test de 10%) et sur des critères qualitatifs (changement de covenant, de devise ou de structure de taux, ...). Si l'analyse conduit à une continuité de dette, la valeur comptable de cette dernière sera ajustée selon les dispositions d'IFRS 9.

La méthode de transition retenue a été la méthode simplifiée. Ainsi les comptes 2017 n'ont pas été retraités, seul le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a été ajusté afin de tenir compte de l'ensemble de ces impacts.

Les impacts de la première application d'IFRS 15 et IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sur le bilan d'ouverture du Groupe sont présentés ci-après :

## Bilan consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2018

### Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	01/01/2018 publié	Impacts IFRS 15	Impacts IFRS 9	01/01/2018 retraité
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	26 539	-	-	26 539
Goodwill	8 600	-	-	8 600
Autres immobilisations incorporelles	417	-	-	417
Immobilisations corporelles	4 421	-	-	4 421
Participations dans les sociétés mises en équivalence	1 573	(22)	(2)	1 549
Autres actifs financiers non courants	1 102	-	1	1 102
Instruments dérivés actifs non courants	621	-	-	622
Impôts différés actifs	255	44	1	300
<b>Total actifs non courants</b>	<b>43 527</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>43 549</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks et travaux en cours	1 056	-	-	1 056
Clients et autres débiteurs	12 432	(147)	(3)	12 282
Autres actifs courants d'exploitation	5 035	-	(7)	5 028
Autres actifs courants hors exploitation	58	-	-	58
Actifs d'impôt exigible	406	-	-	406
Autres actifs financiers courants	38	-	-	38
Instruments dérivés actifs courants	261	-	-	261
Actifs financiers de gestion de trésorerie	184	-	-	184
Disponibilités et équivalents de trésorerie	6 807	-	-	6 807
<b>Total actifs courants</b>	<b>26 276</b>	<b>(147)</b>	<b>(9)</b>	<b>26 120</b>
<b>Total actifs</b>	<b>69 803</b>	<b>(125)</b>	<b>(10)</b>	<b>69 668</b>

## Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	01/01/2018 publié	Impacts IFRS 15	Impacts IFRS 9	01/01/2018 retraité
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social	1 478	-	-	1 478
Primes liées au capital	9 886	-	-	9 886
Titres autodétenus	(1 751)	-	-	(1 751)
Réserves consolidées	6 509	(125)	(9)	6 375
Réserves de conversion	(276)	-	-	(276)
Résultat net - part du Groupe	2 747	-	-	2 747
Opérations reconnues directement en capitaux propres	(782)	-	2	(780)
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>	<b>17 812</b>	<b>(125)</b>	<b>(7)</b>	<b>17 679</b>
Intérêts minoritaires	572	-	-	572
<b>Total capitaux propres</b>	<b>18 383</b>	<b>(125)</b>	<b>(7)</b>	<b>18 251</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions non courantes	1 053	-	-	1 053
Provisions pour avantages du personnel	1 481	-	-	1 481
Emprunts obligataires	14 130	-	2	14 132
Autres emprunts et dettes financières	2 512	-	-	2 512
Instruments dérivés passifs non courants	288	-	-	288
Autres passifs non courants	192	-	-	192
Impôts différés passifs	1 735	-	1	1 735
<b>Total passifs non courants</b>	<b>21 391</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>21 394</b>
<b>Passifs courants</b>				
Provisions courantes	4 322	-	-	4 322
Fournisseurs	8 198	-	-	8 198
Autres passifs courants d'exploitation	11 852	-	(6)	11 847
Autres passifs courants hors exploitation	487	-	-	487
Passifs d'impôt exigible	225	-	-	225
Instruments dérivés passifs courants	114	-	-	114
Dettes financières courantes	4 830	-	-	4 830
<b>Total passifs courants</b>	<b>30 029</b>	<b>-</b>	<b>(6)</b>	<b>30 023</b>
<b>Total passifs et capitaux propres</b>	<b>69 803</b>	<b>(125)</b>	<b>(10)</b>	<b>69 668</b>

Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2018

<i>(en millions d'euros)</i>	Capitaux propres - part du Groupe									
	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations reconnues directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres 01/01/2018 publiés</b>	<b>1 478</b>	<b>9 886</b>	<b>(1 751)</b>	<b>6 509</b>	<b>2 747</b>	<b>(276)</b>	<b>(782)</b>	<b>17 812</b>	<b>572</b>	<b>18 383</b>
Impacts IFRS 15	-	-	-	(125)	-	-	-	(125)	-	(125)
Impacts IFRS 9	-	-	-	(9)	-	-	2	(7)	-	(7)
<b>Capitaux propres 01/01/2018 retraités</b>	<b>1 478</b>	<b>9 886</b>	<b>(1 751)</b>	<b>6 375</b>	<b>2 747</b>	<b>(276)</b>	<b>(780)</b>	<b>17 679</b>	<b>572</b>	<b>18 251</b>



## B. Faits marquants de la période et évolution du périmètre de consolidation

### 1. Faits marquants

#### 1.1 Développement du contracting

- VINCI Energies a réalisé au cours du premier semestre 2018 plusieurs opérations de croissance externe notamment à l'international. Les principales acquisitions sont détaillées en note 2.1 Principales acquisitions de VINCI Energies.
- Eurovia a acquis, en avril, les actifs du groupe TNT, entreprise québécoise de travaux publics, qui exploite une carrière et des usines d'enrobés dans la région de Montréal au Canada.

#### 1.2 Développement des concessions

VINCI Airports a signé, en mars, le contrat de concession de l'aéroport de Belgrade en Serbie. Le contrat, d'une durée de 25 ans, porte sur le financement, l'exploitation, la maintenance, l'élargissement et la rénovation du terminal ainsi que de son système de pistes. L'aéroport, qui a accueilli 5,3 millions de passagers en 2017, est la principale plate-forme aéroportuaire du pays. Le démarrage de l'exploitation par VINCI Airports devrait intervenir dès la mise en place du financement, prévue d'ici la fin d'année.

VINCI Airports a signé, en avril, un protocole d'accord portant sur la reprise du portefeuille d'Airports Worldwide, lui permettant ainsi d'étendre son réseau d'aéroports au Royaume-Uni, à la Suède, aux États-Unis et au Costa Rica. Le portefeuille se compose de huit aéroports, dont deux aéroports en pleine propriété, deux aéroports en concession, quatre aéroports sous contrat d'exploitation totale et trois aéroports en gestion partielle aux États-Unis (Californie, Géorgie, New Jersey et Caroline du Nord).

L'ensemble de ces plates-formes avaient accueilli près de 21 millions de passagers en 2017.

### 2. Évolution du périmètre de consolidation

Les principaux mouvements de la période concernent les acquisitions réalisées par le Groupe dans le cadre de son développement à l'international notamment chez VINCI Energies avec l'acquisition de PrimeLine Utility Services, de Wah Loon Engineering, d'Eitech et d'autres sociétés lui permettant de renforcer ses positions à l'international.

Les autres mouvements sont essentiellement liés à des restructurations juridiques au sein du périmètre du Groupe.

(en nombre de sociétés)	30/06/2018			30/06/2017			31/12/2017		
	Total	France	International	Total	France	International	Total	France	International
Filiales en intégration globale	1 987	1 111	876	1 927	1 113	814	1 969	1 109	860
Coentreprises (*)	147	91	56	155	103	52	165	110	55
Entreprises associées (*)	40	20	20	41	21	20	41	20	21
<b>Total</b>	<b>2 174</b>	<b>1 222</b>	<b>952</b>	<b>2 123</b>	<b>1 237</b>	<b>886</b>	<b>2 175</b>	<b>1 239</b>	<b>936</b>

(\*) Sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

#### 2.1 Principales acquisitions de VINCI Energies

##### Acquisition de la société PrimeLine Utility Services

En mars 2018, VINCI Energies a finalisé l'acquisition de la société américaine PrimeLine Utility Services, acteur majeur sur le marché de l'ingénierie, des travaux et de la maintenance des réseaux de transport et de distribution d'électricité, ainsi que des réseaux de gaz urbain.

Le prix d'acquisition des titres de la société s'est élevé à 365 millions d'euros, dont un goodwill provisoirement évalué à 574 millions d'euros à la date de prise de contrôle.

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de VINCI depuis le 13 mars 2018.

## Détermination provisoire des actifs et passifs acquis de PrimeLine Utility Services à la date de prise de contrôle

<i>(en millions d'euros)</i>	PrimeLine Utility Services
<b>Justes valeurs des actifs et passifs acquis</b>	
Immobilisations incorporelles et corporelles	91
Impôts différés actifs	2
<b>Total actifs non courants</b>	<b>93</b>
Clients, autres créances d'exploitation et Stocks et travaux en cours	189
Disponibilités et équivalents de trésorerie	30
<b>Total actifs courants</b>	<b>219</b>
Emprunts obligataires et autres dettes financières	346
<b>Total passifs non courants</b>	<b>346</b>
Provisions courantes	3
Dettes financières courantes	10
Fournisseurs et autres passifs courants	161
<b>Total passif courants</b>	<b>174</b>
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>(208)</b>
<b>Juste valeur à la date d'acquisition de la contrepartie totale transférée</b>	<b>365</b>
<b>Goodwill provisoire</b>	<b>574</b>

Le goodwill provisoire, déterminé dans le tableau ci-dessus, correspond aux avantages économiques futurs que VINCI estime pouvoir dégager grâce à l'acquisition de PrimeLine Utility Services. Il a été affecté au segment opérationnel VINCI Energies USA.

La contribution de PrimeLine Utility Services au chiffre d'affaires de VINCI du 1<sup>er</sup> semestre 2018 s'élève à 141 millions d'euros. Sur l'ensemble du 1<sup>er</sup> semestre 2018, il s'élèverait à 224 millions d'euros selon les mêmes hypothèses que celles retenues à la date d'acquisition (donnée non auditée).

### Acquisition de la société Wah Loon Engineering

En avril 2018, VINCI Energies a finalisé l'acquisition de la société Wah Loon Engineering à Singapour, l'un des principaux acteurs des services d'ingénierie électrique et mécanique intégrés, spécialisé notamment dans la construction de data centers.

Le prix d'acquisition versé s'est élevé à 116 millions d'euros ; le goodwill a été provisoirement évalué à 93 millions d'euros à la date de prise de contrôle.

Wah Loon Engineering est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de VINCI depuis le 5 avril 2018.

## 2.2 Acquisitions et cessions des périodes antérieures

Les principales acquisitions de l'exercice 2017 ont concerné VINCI Energies (Infratek, Horlemann, Acuntia) et VINCI Construction (Seymour Whyte). Pour ces sociétés, VINCI a procédé à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis conformément aux dispositions de la norme IFRS 3. Les valeurs attribuées aux actifs et passifs identifiables acquis aux dates de prise de contrôle en 2017, n'ont pas fait l'objet d'ajustements significatifs au 1<sup>er</sup> semestre 2018. Au 30 juin 2018, l'allocation des prix d'acquisition s'est traduite par la reconnaissance des goodwill provisoires suivants :

- chez VINCI Energies : Infratek (197 millions d'euros), Horlemann (83 millions d'euros) et Acuntia (71 millions d'euros) ;
- chez VINCI Construction : Seymour Whyte (56 millions d'euros).

Ces opérations sont détaillées dans la note B.2. Évolution du périmètre de consolidation du document de référence 2017.

## C. Indicateurs financiers par pôle et zone géographique

### 1. Informations sectorielles par branche et pôle

L'information sectorielle est présentée par pôle, conformément à l'organisation du reporting interne du Groupe.

Le Groupe est structuré en deux grandes branches d'activités, les concessions et le contracting, et un pôle autonome VINCI Immobilier. Chaque branche est elle-même structurée en pôles de métiers :

#### Branche concessions

- VINCI Autoroutes : concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour et Arcos).
- VINCI Airports : concessions de plates-formes aéroportuaires au Portugal, en France, au Cambodge, au Brésil, en République dominicaine, au Japon et au Chili.
- Autres concessions : VINCI Highways (infrastructures autoroutières et routières essentiellement à l'international), VINCI Railways (infrastructures ferroviaires), VINCI Stadium (quatre stades en France, un à Londres).

#### Branche contracting

- VINCI Energies : industrie, infrastructures, facility management, technologies de l'information et de la communication.
- Eurovia : construction et maintenance d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, travaux d'aménagement urbain, production de matériaux (enrobés), carrières, services.
- VINCI Construction : conception et construction d'ouvrages de bâtiment (résidentiel et non résidentiel) et de génie civil, génie civil spécialisé, travaux hydrauliques, grands projets.

**VINCI Immobilier**, en charge des activités de promotion immobilière (immobilier résidentiel, immobilier d'entreprise, résidences gérées et services immobiliers), est directement rattaché au holding VINCI.

## 1.1 Informations sectorielles par branche

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes des branches et des pôles concernés, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec le reste du Groupe.

### 1<sup>er</sup> semestre 2018

(en millions d'euros)	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
<b>Compte de résultat</b>								
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>3 426</b>	<b>5 857</b>	<b>3 725</b>	<b>6 562</b>	<b>16 144</b>	<b>393</b>	<b>(205)</b>	<b>19 758</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	387	-	-	-	-	-	(101)**	286
Chiffre d'affaires total	3 813	5 857	3 725	6 562	16 144	393	(306)	20 043
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 642</b>	<b>336</b>	<b>(17)</b>	<b>118</b>	<b>436</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>2 099</b>
% du chiffre d'affaires (*)	47,9 %	5,7 %	(0,5 %)	1,8 %	2,7 %	-	-	10,6 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 728</b>	<b>311</b>	<b>(24)</b>	<b>116</b>	<b>403</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>2 154</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>								
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>2 392</b>	<b>315</b>	<b>53</b>	<b>186</b>	<b>554</b>	<b>(10)</b>	<b>-</b>	<b>2 937</b>
Dotations aux amortissements	745	67	117	145	329	2	-	1 076
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(22)	(67)	(129)	(147)	(342)	(112)	-	(476)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(467)	1	-	2	3	-	-	(463)
<b>Cash-flow libre (après investissements)</b>	<b>1 055</b>	<b>(216)</b>	<b>(535)</b>	<b>(587)</b>	<b>(1 337)</b>	<b>146</b>	<b>-</b>	<b>(136)</b>
<b>Bilan</b>								
<b>Capitaux engagés au 30/06/2018</b>	<b>30 320</b>	<b>4 392</b>	<b>1 496</b>	<b>847</b>	<b>6 735</b>	<b>724</b>	<b>-</b>	<b>37 779</b>
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(26 640)</b>	<b>(1 888)</b>	<b>(463)</b>	<b>343</b>	<b>(2 008)</b>	<b>11 973</b>	<b>-</b>	<b>(16 674)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

1<sup>er</sup> semestre 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
<b>Compte de résultat</b>								
<b>Chiffre d'affaires <sup>(*)</sup></b>	<b>3 223</b>	<b>5 061</b>	<b>3 494</b>	<b>6 550</b>	<b>15 104</b>	<b>388</b>	<b>(203)</b>	<b>18 513</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	421	-	-	-	-	-	(96) <sup>(**)</sup>	325
Chiffre d'affaires total	3 644	5 061	3 494	6 550	15 104	388	(298)	18 838
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 530</b>	<b>278</b>	<b>(19)</b>	<b>90</b>	<b>349</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>1 883</b>
% du chiffre d'affaires <sup>(*)</sup>	47,5 %	5,5 %	(0,5 %)	1,4 %	2,3 %	-	-	10,2 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 533</b>	<b>261</b>	<b>(24)</b>	<b>72</b>	<b>310</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>1 853</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>								
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>2 229</b>	<b>292</b>	<b>60</b>	<b>178</b>	<b>531</b>	<b>47</b>	<b>-</b>	<b>2 806</b>
<i>Dotations aux amortissements</i>	717	56	114	150	320	2	-	1 039
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(24)	(47)	(105)	(134)	(286)	(3)	-	(313)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(555)	1	-	(2)	(2)	-	-	(557)
<b>Cash-flow libre (après investissements)</b>	<b>708</b>	<b>(203)</b>	<b>(423)</b>	<b>(459)</b>	<b>(1 085)</b>	<b>249</b>	<b>-</b>	<b>(128)</b>
<b>Bilan</b>								
<b>Capitaux engagés au 30/06/2017</b>	<b>29 639</b>	<b>3 099</b>	<b>1 201</b>	<b>551</b>	<b>4 851</b>	<b>586</b>	<b>-</b>	<b>35 075</b>
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(27 954)</b>	<b>(846)</b>	<b>(294)</b>	<b>648</b>	<b>(492)</b>	<b>12 905</b>	<b>-</b>	<b>(15 541)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

## Exercice 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Contracting				Total	VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction				
<b>Compte de résultat</b>								
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>6 945</b>	<b>10 759</b>	<b>8 112</b>	<b>13 960</b>	<b>32 830</b>	<b>896</b>	<b>(423)</b>	<b>40 248</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	861	-	-	-	-	-	(232) (**)	629
Chiffre d'affaires total	7 805	10 759	8 112	13 960	32 830	896	(655)	40 876
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>3 251</b>	<b>615</b>	<b>301</b>	<b>344</b>	<b>1 260</b>	<b>96</b>	<b>-</b>	<b>4 607</b>
% du chiffre d'affaires (*)	46,8 %	5,7 %	3,7 %	2,5 %	3,8 %	-	-	11,4 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3 270</b>	<b>566</b>	<b>287</b>	<b>356</b>	<b>1 208</b>	<b>113</b>	<b>-</b>	<b>4 592</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>								
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>4 710</b>	<b>627</b>	<b>455</b>	<b>547</b>	<b>1 629</b>	<b>162</b>	<b>-</b>	<b>6 500</b>
Dotations aux amortissements	1 462	119	236	306	661	5	-	2 128
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(47)	(127)	(251)	(320)	(697)	-	-	(745)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(1 045)	2	-	33	35	-	-	(1 010)
<b>Cash-flow libre (après investissements et hors effets fiscaux non courants)</b>	<b>2 093</b>	<b>375</b>	<b>109</b>	<b>(110)</b>	<b>374</b>	<b>257</b>	<b>-</b>	<b>2 725</b>
<b>Bilan</b>								
<b>Capitaux engagés au 31/12/2017</b>	<b>29 605</b>	<b>3 083</b>	<b>877</b>	<b>387</b>	<b>4 348</b>	<b>1 122</b>	<b>-</b>	<b>35 075</b>
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(27 145)</b>	<b>(700)</b>	<b>229</b>	<b>948</b>	<b>477</b>	<b>12 667</b>	<b>-</b>	<b>(14 001)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

## 1.2 Informations sectorielles de la branche concessions

1<sup>er</sup> semestre 2018

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
<b>Compte de résultat</b>				
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>2 543</b>	<b>741</b>	<b>141</b>	<b>3 426</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	293	74	19	387
Chiffre d'affaires total	2 836	816	161	3 813
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 318</b>	<b>322</b>	<b>2</b>	<b>1 642</b>
% du chiffre d'affaires (*)	51,8 %	43,4 %	1,8 %	47,9 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 313</b>	<b>374</b>	<b>41</b>	<b>1 728</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>				
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1 908</b>	<b>441</b>	<b>42</b>	<b>2 392</b>
<i>Dotations aux amortissements</i>	603	116	26	745
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(10)	(3)	(9)	(22)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(346)	(107)	(14)	(467)
<b>Cash-flow libre (après investissements)</b>	<b>755</b>	<b>281</b>	<b>19</b>	<b>1 055</b>
<b>Bilan</b>				
<b>Capitaux engagés au 30/06/2018</b>	<b>21 539</b>	<b>5 776</b>	<b>3 005</b>	<b>30 320</b>
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(20 146)</b>	<b>(3 892)</b>	<b>(2 603)</b>	<b>(26 640)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

1<sup>er</sup> semestre 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
<b>Compte de résultat</b>				
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>2 453</b>	<b>664</b>	<b>106</b>	<b>3 223</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	336	18	66	421
Chiffre d'affaires total	2 788	683	172	3 644
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 264</b>	<b>269</b>	<b>(3)</b>	<b>1 530</b>
% du chiffre d'affaires (*)	51,5 %	40,5 %	(3,2 %)	47,5 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 264</b>	<b>247</b>	<b>21</b>	<b>1 533</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>				
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1 831</b>	<b>390</b>	<b>8</b>	<b>2 229</b>
<i>Dotations aux amortissements</i>	581	116	20	717
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(2)	(5)	(17)	(24)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(389)	(100)	(66)	(555)
<b>Cash-flow libre (après investissements)</b>	<b>569</b>	<b>210</b>	<b>(72)</b>	<b>708</b>
<b>Bilan</b>				
<b>Capitaux engagés au 30/06/2017</b>	<b>21 671</b>	<b>5 532</b>	<b>2 435</b>	<b>29 639</b>
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(21 647)</b>	<b>(4 092)</b>	<b>(2 215)</b>	<b>(27 954)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.



## Exercice 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
<b>Compte de résultat</b>				
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>5 277</b>	<b>1 409</b>	<b>258</b>	<b>6 945</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	633	52	176	861
Chiffre d'affaires total	5 910	1 462	434	7 805
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>2 685</b>	<b>563</b>	<b>3</b>	<b>3 251</b>
% du chiffre d'affaires (*)	50,9 %	39,9 %	1,2 %	46,8 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 676</b>	<b>589</b>	<b>6</b>	<b>3 270</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>				
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>3 850</b>	<b>808</b>	<b>51</b>	<b>4 710</b>
<i>Dotations aux amortissements</i>	1 184	235	44	1 462
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(16)	(8)	(23)	(47)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(702)	(169)	(175)	(1 045)
<b>Cash-flow libre (après investissements et hors effets fiscaux non courants)</b>	<b>1 769</b>	<b>459</b>	<b>(135)</b>	<b>2 093</b>
<b>Bilan</b>				
<b>Capitaux engagés au 31/12/2017</b>	<b>21 319</b>	<b>5 783</b>	<b>2 502</b>	<b>29 605</b>
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(20 954)</b>	<b>(4 048)</b>	<b>(2 143)</b>	<b>(27 145)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

## 2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2018	%	1 <sup>er</sup> semestre 2017	%	Exercice 2017	%
<b>France</b>	<b>11 480</b>	<b>58,1%</b>	<b>10 974</b>	<b>59,3%</b>	<b>23 680</b>	<b>58,8 %</b>
Allemagne	1 265	6,4%	1 206	6,5%	2 726	6,8 %
Royaume-Uni	1 083	5,5%	1 147	6,2%	2 269	5,6 %
Europe centrale et orientale <sup>(*)</sup>	864	4,4%	711	3,8%	1 849	4,6 %
Portugal	436	2,2%	385	2,1%	862	2,1 %
Autres pays d'Europe	1 542	7,8%	1 167	6,3%	2 471	6,1 %
<b>Europe<sup>(**)</sup></b>	<b>16 671</b>	<b>84,4%</b>	<b>15 589</b>	<b>84,2%</b>	<b>33 858</b>	<b>84,1 %</b>
<i>dont Union européenne</i>	<i>16 180</i>	<i>81,9%</i>	<i>15 186</i>	<i>82,0%</i>	<i>33 000</i>	<i>82,0 %</i>
Amérique du Nord	764	3,9%	657	3,5%	1 461	3,6 %
Amérique centrale et du Sud	558	2,8%	566	3,1%	1 210	3,0 %
Afrique	524	2,7%	594	3,2%	1 345	3,3 %
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 241	6,3%	1 107	6,0%	2 373	5,9 %
<b>International hors Europe</b>	<b>3 087</b>	<b>15,6%</b>	<b>2 924</b>	<b>15,8%</b>	<b>6 390</b>	<b>15,9 %</b>
<b>International hors France</b>	<b>8 278</b>	<b>41,9%</b>	<b>7 539</b>	<b>40,7%</b>	<b>16 568</b>	<b>41,2 %</b>
<b>Chiffre d'affaires<sup>(***)</sup></b>	<b>19 758</b>	<b>100,0%</b>	<b>18 513</b>	<b>100,0%</b>	<b>40 248</b>	<b>100,0 %</b>

(\*) Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

(\*\*) Dont zone euro : 14 108 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2018 (71,4 % du chiffre d'affaires total), 13 357 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (72,2 % du chiffre d'affaires total) et 29 011 millions d'euros pour l'exercice 2017 (72 % du chiffre d'affaires total).

(\*\*\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'établit à 8 278 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2018, en progression de 9,8 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017. Il représente 41,9 % du chiffre d'affaires hors travaux hors Groupe des filiales concessionnaires (40,7 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

### 3. Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers

Les capitaux engagés sont constitués des actifs non courants diminués du besoin en fonds de roulement, y compris provisions courantes (voir note G.15 Besoin en fonds de roulement et provisions courantes) et de l'impôt exigible.

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<b>Capitaux engagés - actifs</b>		<b>62 179</b>	<b>58 116</b>	<b>60 159</b>
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	26 647	26 463	26 539
- Impôts différés sur écarts d'évaluation liés aux regroupements d'entreprises		(1 653)	(1 907)	(1 697)
Goodwill brut	9	9 620	8 418	8 818
Autres immobilisations incorporelles		431	413	417
Immobilisations corporelles	14	4 658	4 359	4 421
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 552	1 500	1 573
Autres actifs financiers non courants	11-13	1 812	1 806	1 723
- Dérivés actifs non courants		(550)	(660)	(621)
Stocks et travaux en cours	15	1 139	946	1 056
Clients et autres débiteurs	15	12 868	11 638	12 432
Autres actifs courants d'exploitation	15	5 349	4 823	5 035
Autres actifs courants hors exploitation		46	49	58
Actifs d'impôt exigible		259	268	406
<b>Capitaux engagés - passifs</b>		<b>(24 400)</b>	<b>(23 041)</b>	<b>(25 084)</b>
Provisions courantes	15	(4 181)	(4 065)	(4 322)
Fournisseurs	15	(7 707)	(7 345)	(8 198)
Autres passifs courants d'exploitation	15	(11 855)	(11 014)	(11 852)
Autres passifs courants hors exploitation		(416)	(395)	(487)
Passifs d'impôt exigible		(241)	(221)	(225)
<b>Total capitaux engagés</b>		<b>37 779</b>	<b>35 075</b>	<b>35 075</b>

## D. Principales composantes du compte de résultat

### 4. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2018	1 <sup>er</sup> semestre 2017	Exercice 2017
<b>Chiffre d'affaires<sup>(*)</sup></b>	<b>19 758</b>	<b>18 513</b>	<b>40 248</b>
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires	286	325	629
Chiffre d'affaires total	20 043	18 838	40 876
Produits des activités annexes <sup>(**)</sup>	108	101	200
Achats consommés	(4 320)	(4 106)	(8 626)
Services extérieurs	(2 684)	(2 421)	(5 342)
Personnel intérimaire	(483)	(448)	(1 039)
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(3 959)	(3 766)	(8 293)
Impôts et taxes	(480)	(476)	(1 106)
Charges de personnel	(5 305)	(4 911)	(9 916)
Autres produits et charges opérationnels	38	40	72
Dotations aux amortissements	(1 076)	(1 039)	(2 128)
Dotations nettes aux provisions	217	71	(89)
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(18 052)</b>	<b>(17 055)</b>	<b>(36 468)</b>
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>2 099</b>	<b>1 883</b>	<b>4 607</b>
% du chiffre d'affaires <sup>(*)</sup>	10,6 %	10,2 %	11,4 %
Paiements en actions (IFRS 2)	(79)	(57)	(163)
Résultat des sociétés mises en équivalence	81	34	146
Autres éléments opérationnels courants	53	(7)	-
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 154</b>	<b>1 853</b>	<b>4 592</b>
Pertes de valeur des goodwill	-	(1)	(4)
Effets de périmètre et résultats de cession sur titres	18	(6)	(12)
Autres éléments opérationnels non courants	-	-	(25)
Total éléments opérationnels non courants	18	(7)	(41)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 171</b>	<b>1 846</b>	<b>4 550</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Les produits des activités annexes regroupent principalement les produits locatifs, les ventes de matériel, matériaux et marchandises, les études et les redevances à l'exclusion de celles enregistrées par les sociétés concessionnaires.

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2). Il exclut également la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et d'autres éléments opérationnels courants, ainsi que les éléments non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle du Groupe hors incidence des éléments non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2), le résultat des sociétés mises en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants, ceux-ci incluant notamment les produits et charges courants relatifs aux sociétés mises en équivalence ou aux sociétés non consolidées (produits financiers sur les prêts et avances actionnaires accordés par le Groupe à certaines de ses filiales, dividendes reçus des sociétés non consolidées notamment).

Le **résultat opérationnel** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits non courants, ceux-ci incluant principalement les pertes de valeur des goodwill, les charges de restructuration, ainsi que des produits et charges relatifs aux variations de périmètre (plus ou moins-values de cession de titres, impacts des changements de contrôle).

Les éléments non courant du premier semestre 2018 concernent notamment des impacts liés à l'incidence des changements de contrôle d'entités du périmètre de consolidation. En 2017, les autres éléments opérationnels non courants comprenaient les frais de restructuration en France.

## 5. Coût de l'endettement financier net

Au 1<sup>er</sup> semestre 2018, le coût de l'endettement financier net s'élève à 236 millions d'euros, stable par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017 (234 millions d'euros).

La diminution du coût de la dette brute long terme du Groupe, du fait des refinancements réalisés en 2017 et 2018 à des taux inférieurs à ceux des dettes remboursées, est neutralisée par la hausse de l'encours moyen résultant du financement des acquisitions récentes réalisées en 2017 et en 2018 par le Groupe.

Au cours de la période, le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2018	1 <sup>er</sup> semestre 2017	Exercice 2017
Passifs financiers évalués au coût amorti	(314)	(341)	(653)
Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	14	45	56
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	71	59	114
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	(7)	4	1
<b>Total coût de l'endettement financier net</b>	<b>(236)</b>	<b>(234)</b>	<b>(481)</b>

## 6. Autres produits et charges financiers

Les autres charges et produits financiers se répartissent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2018	1 <sup>er</sup> semestre 2017	Exercice 2017
Coûts d'actualisation	(17)	(19)	(35)
Coûts d'emprunts immobilisés	43	45	86
Résultat de change	(6)	(9)	(11)
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>40</b>

Les coûts d'actualisation portent principalement sur les provisions pour engagements de retraite pour 14 millions d'euros (12 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017) et sur les redevances fixes à plus d'un an de l'aéroport Salvador au Brésil.

Les coûts d'emprunts immobilisés concernent Lamsac pour 26 millions d'euros, le groupe ASF pour 7 millions d'euros et la société Arcos pour 6 millions d'euros (respectivement 27, 12 et 4 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

## 7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 629 millions d'euros (575 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017). Cette augmentation traduit la progression des résultats avant impôts, tant en France qu'à l'international. Le taux effectif d'impôt ressort à 33,5 % (36,0 % au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

## 8. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de la période, après déduction du nombre moyen pondéré de titres autodétenus.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par la société, principalement des options de souscription d'actions et des actions de performance. La dilution résultant de l'exercice d'options de souscription d'actions ou d'actions de performance est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33.

Pour le calcul du résultat par action avant et après dilution, le résultat est corrigé des impacts enregistrés directement en capitaux propres résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs.

Les tableaux ci-dessous indiquent le passage du résultat par action avant dilution au résultat net dilué par action :

<b>1<sup>er</sup> semestre 2018</b>	<b>Nombre moyen d'actions</b>	<b>Résultat net (en millions d'euros)</b>	<b>Résultat par action (en euros)</b>
<b>Total actions</b>	<b>592 840 957</b>		
Actions autodétenues	(38 307 658)		
<b>Avant dilution</b>	<b>554 533 299</b>	<b>1 300</b>	<b>2,34</b>
Options de souscription	421 509		
Plan d'épargne Groupe	155 049		
Actions de performance	4 333 936		
<b>Après dilution</b>	<b>559 443 793</b>	<b>1 300</b>	<b>2,32</b>

<b>1<sup>er</sup> semestre 2017</b>	<b>Nombre moyen d'actions</b>	<b>Résultat net (en millions d'euros)</b>	<b>Résultat par action (en euros)</b>
<b>Total actions</b>	<b>590 758 966</b>		
Actions autodétenues	(36 605 476)		
<b>Avant dilution</b>	<b>554 153 490</b>	<b>1 030</b>	<b>1,86</b>
Options de souscription	1 070 294		
Plan d'épargne Groupe	275 165		
Actions de performance	3 510 216		
<b>Après dilution</b>	<b>559 009 165</b>	<b>1 030</b>	<b>1,84</b>

<b>Exercice 2017</b>	<b>Nombre moyen d'actions</b>	<b>Résultat net (en millions d'euros)</b>	<b>Résultat par action (en euros)</b>
<b>Total actions</b>	<b>592 838 481</b>		
Actions autodétenues	(38 254 966)		
<b>Avant dilution</b>	<b>554 583 515</b>	<b>2 747</b>	<b>4,95</b>
Options de souscription	838 180		
Plan d'épargne Groupe	226 266		
Actions de performance	3 988 482		
<b>Après dilution</b>	<b>559 636 443</b>	<b>2 747</b>	<b>4,91</b>

## E. Données relatives aux participations du Groupe

### 9. Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018	31/12/2017
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>8 600</b>	<b>8 113</b>
Goodwill constatés au cours de la période	761	608
Pertes de valeur	-	(4)
Sorties de périmètre	-	-
Écarts de conversion	25	(120)
Autres mouvements	21	3
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>9 406</b>	<b>8 600</b>

L'augmentation des goodwill sur la période s'explique principalement par l'acquisition par VINCI Energies de plusieurs sociétés, dont notamment PrimeLine Utility Services aux Etats-Unis et Wah Loon à Singapour. Les goodwill relatifs à ces acquisitions, estimés de manière provisoire, représentent un montant total de 667 millions d'euros au 30 juin 2018. Les autres mouvements concernent principalement les ajustements des goodwill constatés au cours des douze derniers mois.

En 2017, les principaux mouvements de l'exercice correspondaient aux acquisitions :

- de VINCI Energies : Infratek en Scandinavie, Horlemann en Allemagne, Acuntia en Espagne et Novabase IMS au Portugal pour un montant total de 373 millions d'euros ;
- de VINCI Construction, notamment Seymour Whyte en Australie (55 millions d'euros).

Les principaux goodwill au 30 juin 2018 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018			31/12/2017
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
VIINCI Energies France	2 365	-	2 365	2 353
ASF et ses filiales	1 935	-	1 935	1 935
VINCI Airports	976	-	976	969
VINCI Energies Allemagne	626	-	626	625
VINCI Energies Amérique du Nord	611	-	611	1
VINCI Energies Benelux	315	-	315	312
VINCI Energies Scandinavie	311	-	311	268
VINCI Highways	250	-	250	246
Entrepose	201	-	201	201
Soletanche Bachy	171	-	171	171
VINCI Energies Suisse	157	-	157	155
VINCI Energies Australie - Nouvelle-Zélande	144	-	144	147
Nuvia	128	-	128	128
ETF	108	-	108	108
VINCI Construction UK	148	(68)	80	80
Autres goodwill	1 175	(146)	1 030	901
<b>Total</b>	<b>9 620</b>	<b>(213)</b>	<b>9 406</b>	<b>8 600</b>

## 10. Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises

### 10.1 Variations de la période

(en millions d'euros)	30/06/2018			31/12/2017		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
<b>Valeur des titres en début de période</b>	<b>1 127</b>	<b>446</b>	<b>1 573</b>	<b>1 083</b>	<b>423</b>	<b>1 505</b>
<i>dont concessions</i>	722	333	1 054	686	320	1 006
<i>dont contracting</i>	403	87	490	393	83	476
<i>dont VINCI Immobilier</i>	2	27	29	4	20	24
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	-	-	-	11	32	43
Part du Groupe dans les résultats de la période	36	45	81	118	29	146
Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période	3	29	31	(7)	62	55
Dividendes distribués	(39)	(99)	(138)	(77)	(106)	(184)
Variations de périmètre et autres (*)	(29)	(24)	(53)	(4)	(43)	(47)
Reclassements (**)	30	27	57	4	51	54
<b>Valeur des titres en fin de période</b>	<b>1 128</b>	<b>423</b>	<b>1 552</b>	<b>1 127</b>	<b>446</b>	<b>1 573</b>
<i>dont concessions</i>	727	316	1 043	722	333	1 054
<i>dont contracting</i>	398	86	484	403	87	490
<i>dont VINCI Immobilier</i>	2	22	24	2	27	29

(\*) Y compris l'impact de la première application au 1<sup>er</sup> janvier 2018 d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers » pour un montant total de 24 millions d'euros.

(\*\*) Reclassements en provisions pour risques financiers des quotes-parts de situation nette négatives des sociétés mises en équivalence.

Nota : les définitions des entreprises associées et coentreprises sont présentées en note A.2. Méthodes de consolidation.

Au 30 juin 2018, les participations du Groupe dans les entreprises associées comprennent notamment, pour la branche concessions, celle détenue dans le Groupe ADP (707 millions d'euros) et, pour la branche contracting, celle détenue dans le groupe CFE (217 millions d'euros).

Les montants figurant sur la ligne « Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période » concernent pour l'essentiel des opérations de couverture de flux de trésorerie (taux d'intérêt) sur des projets en concession ou en partenariat public-privé.

### 10.2 Informations financières agrégées

Au cours de la période, la contribution des sociétés mises en équivalence au résultat global consolidé du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2018			1 <sup>er</sup> semestre 2017			Exercice 2017		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
<b>Résultat net</b>	<b>36</b>	<b>45</b>	<b>81</b>	<b>43</b>	<b>(8)</b>	<b>34</b>	<b>118</b>	<b>29</b>	<b>146</b>
<i>dont concessions</i>	24	21	44	27	(21)	6	41	(7)	34
<i>dont contracting</i>	13	16	29	16	5	20	77	17	94
<i>dont VINCI Immobilier</i>	-	7	8	-	8	8	-	19	19
Autres éléments du résultat global	3	29	31	(5)	53	48	(7)	62	55
<i>dont concessions</i>	-	25	26	5	50	55	6	56	62
<i>dont contracting</i>	2	3	6	(10)	3	(7)	(13)	6	(7)
<b>Résultat global</b>	<b>39</b>	<b>74</b>	<b>113</b>	<b>37</b>	<b>45</b>	<b>82</b>	<b>111</b>	<b>91</b>	<b>202</b>
<i>dont concessions</i>	24	46	70	32	29	61	47	49	96
<i>dont contracting</i>	15	20	35	6	7	13	64	23	87
<i>dont VINCI Immobilier</i>	-	7	8	-	8	8	-	19	19



### 10.3 Engagements donnés au titre des entreprises associées et coentreprises

Au 30 juin 2018, les engagements de mises de fonds pris par le Groupe dans les sociétés mises en équivalence (capital et/ou prêts d'actionnaires) s'élèvent à 110 millions d'euros (126 millions d'euros au 31 décembre 2017). Ces engagements concernent principalement les sociétés de projet de la branche concessions, notamment Via 40 Express, société concessionnaire de l'autoroute entre Bogotá et Girardot en Colombie, et Regina Bypass, qui porte le contrat de partenariat public-privé de l'autoroute de contournement de Regina au Canada, dont les engagements de mise de fonds s'élèvent respectivement à 52 millions d'euros et 22 millions d'euros au 30 juin 2018 (50 millions d'euros et 22 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Par ailleurs, des sûretés réelles ont été accordées sous forme de nantissement de titres de sociétés consolidées par mise en équivalence. Le montant des titres nantis au 30 juin 2018, en valeur nette comptable, s'élève à 27 millions d'euros et concerne notamment les titres des sociétés WV East End Partners (société concessionnaire du projet Ohio River Bridges – East End Crossing aux États-Unis) pour 16 millions d'euros et SMTPC (société concessionnaire du tunnel routier Prado-Carénage à Marseille) pour 10 millions d'euros.

### 10.4 Engagements d'investissement pris par les entreprises associées et coentreprises

Au 30 juin 2018, les engagements d'investissement des sociétés consolidées par mise en équivalence s'élèvent, en quote-part du Groupe, à 922 millions d'euros (1 004 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Ils concernent principalement les projets d'infrastructures en construction de la branche concessions, dont le projet de l'autoroute Via 40 Express en Colombie (281 millions d'euros), l'aéroport de Santiago du Chili (170 millions d'euros), les sections 7 et 8 de l'autoroute M11, reliant Moscou à Saint-Pétersbourg (160 millions d'euros) et l'autoroute A7 en Basse Saxe en Allemagne (135 millions d'euros).

La diminution de 82 millions d'euros de ces engagements au cours du semestre traduit l'avancement des travaux réalisés sur les projets de concession, notamment sur l'autoroute M11 et l'aéroport de Santiago du Chili.

## 11. Autres actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018	31/12/2017
Actifs financiers évalués au coût amorti	952	830
Créances financières (PPP) (*)	171	177
Instruments de capitaux propres	139	95
<b>Autres actifs financiers non courants</b>	<b>1 263</b>	<b>1 102</b>

(\*) Les informations relatives aux « Créances financières (PPP) » sont présentées en note F.13.

#### Actifs financiers non courants évalués au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent principalement des créances rattachées à des participations, comme des avances d'actionnaires aux filiales gérant des projets en concession ou partenariat public-privé pour 708 millions d'euros (659 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Ils sont présentés à l'actif du bilan consolidé, au sein du poste « Autres actifs financiers non courants » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an est classée en « Autres actifs financiers courants » pour un montant de 26 millions d'euros au 30 juin 2018 (28 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Au cours de la période, leur évolution s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2018	Exercice 2017
<b>Début de période</b>	<b>830</b>	<b>531</b>
Acquisitions de la période	89	454
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	11
Pertes de valeur	(2)	(29)
Sorties de la période	(23)	(81)
Autres mouvements et écarts de conversion	58	(56)
<b>Fin de période</b>	<b>952</b>	<b>830</b>

En 2017, l'augmentation concernait principalement le prêt consenti à LISEA (ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique) pour un montant de 256 millions d'euros.

#### Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres comprennent principalement les titres de participation des filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

## F. Contrats de concession et PPP

### 12. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

#### 12.1 Détail des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 01/01/2017</b>	<b>31 625</b>	<b>4 168</b>	<b>1 950</b>	<b>37 743</b>
Acquisitions de la période <sup>(*)</sup>	661	381	235	1 277
Sorties de la période	(2)	(2)	(1)	(5)
Écarts de conversion	-	(152)	(167)	(319)
Effets de périmètre et autres mouvements	15	(25)	-	(10)
Subventions reçues	(22)	-	-	(22)
<b>Au 31/12/2017</b>	<b>32 278</b>	<b>4 370</b>	<b>2 017</b>	<b>38 665</b>
Acquisitions de la période <sup>(*)</sup>	307	73	46	427
Sorties de la période	(1)	(2)	-	(3)
Écarts de conversion	-	(5)	33	28
Effets de périmètre et autres mouvements	18	1	268	288
Subventions reçues	-	-	-	-
<b>Au 30/06/2018</b>	<b>32 602</b>	<b>4 438</b>	<b>2 364</b>	<b>39 404</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
<b>Au 01/01/2017</b>	<b>(10 529)</b>	<b>(365)</b>	<b>(160)</b>	<b>(11 053)</b>
Amortissements de la période	(931)	(128)	(35)	(1 095)
Pertes de valeur	-	(2)	-	(2)
Reprises de pertes de valeur	-	1	-	1
Sorties de la période	1	-	3	4
Écarts de conversion	-	25	2	27
Autres mouvements	(12)	12	(7)	(8)
<b>Au 31/12/2017</b>	<b>(11 471)</b>	<b>(458)</b>	<b>(197)</b>	<b>(12 126)</b>
Amortissements de la période	(524)	(67)	(21)	(613)
Pertes de valeur	-	(2)	-	(2)
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-
Sorties de la période	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	(6)	(1)	(7)
Autres mouvements	(7)	(1)	(1)	(8)
<b>Au 30/06/2018</b>	<b>(12 002)</b>	<b>(534)</b>	<b>(220)</b>	<b>(12 757)</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 01/01/2017</b>	<b>21 096</b>	<b>3 804</b>	<b>1 791</b>	<b>26 691</b>
<b>Au 31/12/2017</b>	<b>20 807</b>	<b>3 912</b>	<b>1 820</b>	<b>26 539</b>
<b>Au 30/06/2018</b>	<b>20 599</b>	<b>3 903</b>	<b>2 144</b>	<b>26 647</b>

(\*) Y compris coûts d'emprunts immobilisés.

Les acquisitions réalisées au 1<sup>er</sup> semestre 2018 s'élèvent à 427 millions d'euros (498 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

Elles comprennent les investissements réalisés par le groupe ASF pour un montant de 198 millions d'euros, par VINCI Airports pour 72 millions d'euros et par Cofiroute pour 63 millions d'euros (respectivement 244, 50 et 62 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017). Les investissements de VINCI Autoroutes intègrent notamment les travaux prévus dans le cadre du Plan de relance 2015, comme en particulier l'élargissement de l'autoroute A9 près de la frontière espagnole et de l'autoroute A63 dans le Pays basque.

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant brut de 1 033 millions d'euros au 30 juin 2018 (2 044 millions d'euros au 31 décembre 2017). Celles-ci concernent essentiellement les filiales de VINCI Autoroutes pour 890 millions d'euros (dont 413 millions d'euros pour ASF, 136 millions d'euros pour Escota et 220 millions d'euros pour Cofiroute) et de VINCI Airports pour 142 millions d'euros. Au 31 décembre 2017, elles comprenaient également celles de VINCI Highways (895 millions d'euros) portant sur la deuxième section du périphérique de Lima mise en service le 15 juin 2018.

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP sont décrites en note F. Contrats de concession et PPP du document de référence 2017.

## 12.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel

### Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement ou de financement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018	31/12/2017
Groupe ASF	1 186	1 381
Cofiroute	838	882
Aéroport de Belgrade (Serbie)	730	-
Airports Worldwide	443	-
Arcos - Société concessionnaire de l'autoroute du contournement ouest de Strasbourg	442	452
Société concessionnaire Aéroports du Grand Ouest (Scago)	364	366
Aéroport de Salvador de Bahia (Brésil)	177	224
Lamsac (Pérou)	152	167
ANA Group (Portugal)	96	113
Autres	62	56
<b>Total</b>	<b>4 490</b>	<b>3 641</b>

Les obligations contractuelles d'investissement des sociétés concessionnaires d'autoroutes (groupe ASF, Cofiroute) sont constituées pour l'essentiel des engagements pris dans le cadre des contrats de plan pluriannuels et du Plan de relance autoroutier mis en œuvre au cours du second semestre 2015. Au cours de la période, l'avancement des travaux réalisés par les sociétés de VINCI Autoroutes a conduit à une diminution des engagements de 251 millions d'euros.

Dans le cadre de sa croissance externe VINCI Airports a signé deux contrats : un contrat de concessions pour l'aéroport de Nikola – Tesla à Belgrade en Serbie, prévoyant le versement au concédant par le concessionnaire de redevances fixes de et un contrat d'acquisition des titres de la société Airports Worldwide. Au 30 juin 2018, ces deux contrats sont toujours soumis à des clauses suspensives.

Le Premier ministre français a annoncé, le 17 janvier 2018, la décision du gouvernement de ne pas réaliser le projet de nouvel aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Des discussions ont été engagées avec l'État concédant afin de déterminer et d'évaluer les conséquences contractuelles et financières de cette annonce. À ce stade, VINCI n'est pas en mesure de déterminer les impacts éventuels sur les comptes du Groupe ou sur la levée de ses obligations d'engagements d'investissements.

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintenance des infrastructures concédées, ceux-ci faisant l'objet de provisions (voir note G.15.2 Analyse des provisions courantes).

### Sûretés rattachées au financement des concessions

Certaines sociétés concessionnaires ont consenti des sûretés en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Ces sûretés s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant	Date de départ	Date de fin
Lamsac	713	2016	2037
Arcour	667	2008	2047
Aerodom	358	2017	2029
ADL - Aéroports de Lyon	225	2016	2033
Gefyra	217	1997	2029
Autres sociétés concessionnaires	15		

## 13. Créances financières PPP (sociétés contrôlées)

### 13.1 Variations au cours de la période et échéancier

Les créances financières PPP rattachées aux contrats de concession et aux contrats de partenariat public-privé gérés par le Groupe sont présentées à l'actif du bilan consolidé, pour leur part à plus d'un an, au sein du poste « Autres actifs financiers non courants » (voir note E.11 Autres actifs financiers non courants). La part à moins d'un an des créances financières PPP est présentée, au bilan, en « Autres actifs financiers courants ». Elle s'élève à 8 millions d'euros au 30 juin 2018 (10 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Au cours de la période, l'évolution des créances financières PPP s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2018</b>	<b>Exercice 2017</b>
<b>Début de période</b>	<b>177</b>	<b>215</b>
Acquisitions de la période	5	11
Pertes de valeur	-	-
Remboursements	(11)	(49)
Autres mouvements et écarts de conversion	1	-
<b>Fin de période</b>	<b>171</b>	<b>177</b>

En 2017, les remboursements des créances financières PPP concernaient notamment le contrat de partenariat public-privé pour la réalisation du nouveau bâtiment de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) dans les Hauts-de-Seine, dont était titulaire la société PPP Prisme, filiale de VINCI Construction.

### 13.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP – Modèle de la créance financière et/ou modèle mixte

#### Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement ou de financement

Dans le cadre des contrats de concession et de PPP, certaines filiales du Groupe s'engagent à réaliser des investissements. Dans le cas du « modèle de la créance financière » ou du « modèle mixte », elles reçoivent du concédant une garantie de paiement en contrepartie de leur engagement d'investissement.

Au 30 juin 2018, les obligations d'investissement au titre des contrats relevant du modèle de la créance financière ou du modèle mixte s'élèvent à 51 millions d'euros (52 millions d'euros au 31 décembre 2017). Ils concernent le projet de partenariat public-privé du port de pêche La Cotinière à Saint-Pierre d'Oléron chez VINCI Construction.

#### Sûretés réelles rattachées au financement des PPP

Certaines sociétés ont consenti des sûretés réelles en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Celles-ci s'élèvent à 154 millions d'euros au 30 juin 2018 (156 millions d'euros au 31 décembre 2017), dont Caraibus en Martinique pour 70 millions d'euros, Park Azur à Nice pour 36 millions d'euros et MMArena Stade du Mans pour 32 millions d'euros.

#### Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP des sociétés mises en équivalence

Les engagements donnés au titre des contrats de concession ou de partenariat public-privé par des sociétés mises en équivalence sont présentés en note E.10.3 Engagements donnés au titre des entreprises associées et coentreprises.

## G. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

### 14. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions et immeubles de placement	Matériels, installations techniques et agencements	Total
<b>Valeur brute</b>					
Au 31/12/2017	4 169	905	1 201	7 141	13 416
Au 30/06/2018	4 210	966	1 369	7 446	13 991
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>					
Au 31/12/2017	(2 804)	(333)	(645)	(5 213)	(8 996)
Au 30/06/2018	(2 912)	(337)	(654)	(5 429)	(9 333)
<b>Valeur nette</b>					
<b>Au 31/12/2017</b>	<b>1 365</b>	<b>572</b>	<b>556</b>	<b>1 928</b>	<b>4 421</b>
<b>Au 30/06/2018</b>	<b>1 298</b>	<b>629</b>	<b>715</b>	<b>2 017</b>	<b>4 658</b>

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 471 millions d'euros au 30 juin 2018 (313 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Les immobilisations en location-financement s'élèvent à 131 millions d'euros au 30 juin 2018 (127 millions d'euros au 31 décembre 2017). Elles concernent principalement des matériels et installations techniques destinés à l'exploitation. Les dettes rattachées aux paiements relatifs à ces immobilisations sont présentées dans la note I.20.1 Détail des dettes financières à long terme par branche d'activité.

### 15. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

#### 15.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)		30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	Variations 30/06/2018 - 31/12/2017	
					Variations du BFR liées à l'activité	Autres variations(*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)		1 139	946	1 056	147	(64)
Clients et autres débiteurs		12 868	11 638	12 432	396	41
Autres actifs courants d'exploitation		5 349	4 823	5 035	210	103
<b>Stocks et créances d'exploitation</b>	<b>I</b>	<b>19 357</b>	<b>17 407</b>	<b>18 523</b>	<b>753</b>	<b>81</b>
Fournisseurs		(7 707)	(7 345)	(8 198)	481	11
Autres passifs courants d'exploitation		(11 855)	(11 014)	(11 852)	133	(135)
<b>Fournisseurs et autres dettes d'exploitation</b>	<b>II</b>	<b>(19 562)</b>	<b>(18 359)</b>	<b>(20 051)</b>	<b>613</b>	<b>(124)</b>
<b>Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes)</b>	<b>I+II</b>	<b>(205)</b>	<b>(952)</b>	<b>(1 528)</b>	<b>1 366</b>	<b>(43)</b>
<b>Provisions courantes</b>		<b>(4 181)</b>	<b>(4 065)</b>	<b>(4 322)</b>	<b>169</b>	<b>(29)</b>
dont part à moins d'un an des provisions non courantes		(198)	(188)	(208)	-	10
<b>Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)</b>		<b>(4 386)</b>	<b>(5 017)</b>	<b>(5 849)</b>	<b>1 535</b>	<b>(72)</b>

(\*) Correspondant principalement aux écarts de conversion et mouvements de périmètre.

## 15.2 Analyse des provisions courantes

Au 1<sup>er</sup> semestre 2018 et en 2017, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
<b>01/01/2017</b>	<b>4 053</b>	<b>1 524</b>	<b>(1 291)</b>	<b>(171)</b>	<b>52</b>	<b>18</b>	<b>(13)</b>	<b>4 172</b>
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	812	128	(96)	(14)	4	-	(8)	827
Service après-vente	386	192	(155)	(18)	3	-	(3)	406
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 265	847	(740)	(47)	21	-	(10)	1 336
Litiges	505	202	(110)	(50)	(4)	-	(1)	541
Restructurations	42	11	(14)	(10)	1	-	-	30
Autres risques courants	920	362	(268)	(56)	27	-	(11)	974
Reclassement part à moins d'un an	241	-	-	-	(4)	(29)	-	208
<b>31/12/2017</b>	<b>4 172</b>	<b>1 741</b>	<b>(1 383)</b>	<b>(195)</b>	<b>48</b>	<b>(29)</b>	<b>(33)</b>	<b>4 322</b>
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	827	58	(47)	-	4	-	1	843
Service après-vente	406	39	(44)	(6)	1	-	(1)	396
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 336	487	(556)	(10)	28	-	(2)	1 283
Litiges	541	41	(65)	(18)	6	-	(1)	505
Restructurations	30	5	(7)	(2)	3	-	-	29
Autres risques courants	974	97	(125)	(17)	(1)	-	(1)	927
Reclassement part à moins d'un an	208	-	-	-	(16)	7	-	198
<b>30/06/2018</b>	<b>4 322</b>	<b>727</b>	<b>(843)</b>	<b>(53)</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>(4)</b>	<b>4 181</b>

Les provisions courantes, liées au cycle d'exploitation concernent principalement les provisions afférentes aux contrats de construction et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés. Celles-ci sont destinées à couvrir les dépenses à effectuer par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour la réparation des chaussées, des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Elles concernent pour l'essentiel le groupe ASF pour 384 millions d'euros (379 millions d'euros au 31 décembre 2017) et Cofiroute pour 246 millions d'euros (240 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Ces provisions comprennent également les dépenses à effectuer par les sociétés concessionnaires de plates-formes aéroportuaires (maintenance et réparation des pistes, voies de circulation et autres surfaces revêtues) pour 174 millions d'euros (177 millions d'euros au 31 décembre 2017) dont 69 millions d'euros pour le groupe ANA (69 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Les provisions pour autres risques courants comprennent notamment les provisions relatives aux remises en état des sites et repliement de chantiers pour 172 millions d'euros (194 millions d'euros au 31 décembre 2017).

## 16. Provisions non courantes

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018 et de l'exercice 2017, les provisions non courantes figurant au bilan (hors avantages du personnel) ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
<b>01/01/2017</b>	<b>949</b>	<b>195</b>	<b>(129)</b>	<b>(91)</b>	<b>39</b>	<b>(18)</b>	<b>(1)</b>	<b>945</b>
Risques financiers	643	27	(34)	(2)	52	-	-	685
Autres risques	543	174	(105)	(30)	-	-	(6)	576
Reclassement part à moins d'un an	(241)	-	-	-	4	29	-	(208)
<b>31/12/2017</b>	<b>945</b>	<b>201</b>	<b>(140)</b>	<b>(32)</b>	<b>56</b>	<b>29</b>	<b>(6)</b>	<b>1 053</b>
Risques financiers	685	1	(31)	-	58	-	-	713
Autres risques	576	35	(40)	(13)	(4)	-	(2)	551
Reclassement part à moins d'un an	(208)	-	-	-	16	(7)	-	(198)
<b>30/06/2018</b>	<b>1 053</b>	<b>36</b>	<b>(72)</b>	<b>(13)</b>	<b>69</b>	<b>(7)</b>	<b>(2)</b>	<b>1 065</b>

### Provisions pour risques financiers

Les provisions pour risques financiers comprennent la quote-part du Groupe dans les situations nettes négatives des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces situations nettes négatives résultent de la mise à juste valeur, dans les comptes des sociétés concernées, des instruments financiers dérivés de taux (couverture de flux de trésorerie).

### Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages, dont certains sont décrits en note K.27 Note sur les litiges. Elles s'élèvent à 551 millions d'euros au 30 juin 2018 (576 millions d'euros au 31 décembre 2017), dont 369 millions d'euros pour la part à plus d'un an (384 millions d'euros au 31 décembre 2017).

## 17. Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus

### 17.1 Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018	31/12/2017
Contrats de location simple	1 422	1 237
Obligations d'achat et d'investissement <sup>(*)</sup>	456	387

(\*) Hors obligations d'investissement rattachées aux contrats de concession et de PPP (voir note F. Contrats de concession et PPP).

Les engagements relatifs aux contrats de location simple au 30 juin 2018 se décomposent en 993 millions d'euros de contrats immobiliers (807 millions d'euros au 31 décembre 2017) et 429 millions d'euros de contrats mobiliers (430 millions d'euros au 31 décembre 2017). L'augmentation des engagements des contrats immobiliers est liée principalement au développement des programmes d'Ovelia (résidences de services destinées aux seniors) suite à la prise de contrôle de cette société en janvier 2018 par VINCI Immobilier.

Les obligations d'achat et d'investissement concernent principalement Eurovia pour ses droits de forrage, VINCI Energies et VINCI Immobilier.

### 17.2 Autres engagements donnés et reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018	31/12/2017
Sûretés réelles	43	44
Autres engagements donnés (reçus)	344	277

Des sûretés réelles (hypothèques, nantissements donnés en contrepartie de financements) peuvent être octroyées, en dehors des engagements relatifs aux contrats de concession et de PPP. Elles concernent principalement VINCI Energies et Eurovia.

Les engagements hors bilan du Groupe font l'objet d'un reporting spécifique effectué à chaque clôture annuelle et semestrielle. Ils sont présentés selon l'activité à laquelle ils se rattachent, dans les notes annexes correspondantes.

Ainsi, les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de concession et des éléments non reconnus au bilan au titre des engagements de retraite figurent respectivement :

- en note E.10.3 Engagements donnés au titre des entreprises associées et coentreprises ;
- en note F.12.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel ;
- en note F.13.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP – Modèle de la créance financière et/ou modèle mixte ;
- en note J.24 Provisions pour avantages du personnel.

Les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de construction sont détaillés en note G.15.2 du document de référence 2017.

## H. Capitaux propres

### 18. Informations relatives aux capitaux propres

#### Politique de gestion du capital

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018, VINCI a poursuivi ses rachats d'actions dans le cadre du programme approuvé par l'assemblée générale du 20 avril 2017 et du nouveau programme approuvé par l'assemblée générale du 17 avril 2018, d'une durée de 18 mois et portant sur un montant maximum d'achat de 2 milliards d'euros au cours maximum de 120 euros. Au cours du semestre, 5 687 408 titres ont ainsi été rachetés au cours moyen de 83,31 euros, pour un montant total de 474 millions d'euros.

Le 25 juin 2018, VINCI a signé avec un intermédiaire agréé une convention d'achat d'actions à échéance du 26 septembre 2018, portant sur un nombre variable de titres dans la limite d'un montant maximal de 140 millions d'euros. Au 30 juin 2018, la dette au titre de cette convention, présentée en autres dettes financières courantes, s'élève à 140 millions d'euros.

Les actions autodétenues (voir note H.18.2 Actions autodétenues) sont affectées au financement d'opérations de croissance externe, à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et à l'abondement de plans d'actionnariat salarié à l'international. Elles peuvent aussi être annulées.

La politique d'épargne salariale de VINCI vise à faciliter l'accès des salariés du Groupe à son capital. Au 30 juin 2018, plus de 50 % des salariés du Groupe sont actionnaires de VINCI, au travers de fonds communs de placement investis en actions VINCI. Ces fonds détenant 9,18 % du capital de la société, les salariés et anciens salariés du Groupe en sont collectivement le premier actionnaire.

Il n'existe aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe ou les capitaux propres de la société mère VINCI SA.

#### 18.1 Capital social

Le capital social au 30 juin 2018 est composé de 596 363 168 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros.

#### Évolution du nombre d'actions composant le capital

	30/06/2018	31/12/2017
<b>Nombre d'actions en début de période</b>	<b>591 216 948</b>	<b>589 305 520</b>
Augmentations de capital	5 146 220	7 648 416
Annulation d'actions autodétenues		(5 736 988)
<b>Nombre d'actions en fin de période</b>	<b>596 363 168</b>	<b>591 216 948</b>
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	596 363 168	591 216 948
Valeur nominale de l'action ( <i>en euros</i> )	2,5	2,5
Actions autodétenues en direct par VINCI	40 789 099	36 317 368
<i>dont actions affectées à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et des plans d'actionnariat salarié</i>	<i>11 626 144</i>	<i>7 154 413</i>

#### 18.2 Actions autodétenues

Les mouvements sur actions autodétenues s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2018	31/12/2017
<b>Nombre d'actions en début de période</b>	<b>36 317 368</b>	<b>34 685 354</b>
Achats d'actions	5 687 408	8 573 859
Attribution aux salariés des actions de performance 2014		(944 799)
Attribution aux salariés des actions de performance 2015	(935 763)	(1 600)
Attribution aux salariés des actions de performance 2016		(4 600)
Attribution aux salariés des actions de performance 2017		(1 500)
Livraison abondement Castor International	(279 914)	(252 358)
Annulation d'actions autodétenues		(5 736 988)
<b>Nombre d'actions en fin de période</b>	<b>40 789 099</b>	<b>36 317 368</b>

Au 30 juin 2018, le nombre total d'actions autodétenues s'élève à 40 789 099 actions, pour un montant de 2 161 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.

11 626 144 actions sont affectées à la couverture des plans d'incitation à long terme et des opérations d'actionnariat salarié, et 29 162 955 actions sont destinées à être apportées en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, ou cédées.



## 18.3 Opérations reconnues directement en capitaux propres

Les principales opérations constatées en capitaux propres s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2018			31/12/2017		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
<b>Coûts de couverture</b>						
Réserve à l'ouverture (*)	(3)	-	(3)	-	-	-
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I	-	-	-	-	-
<b>Couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net</b>						
Réserve à l'ouverture (*)	(589)	-	(590)	(847)	(1)	(848)
Variations de juste valeur attribuables aux sociétés mises en équivalence	17	-	17	115	-	115
Autres variations de juste valeur de la période	(43)	-	(43)	74	1	75
Éléments de juste valeur constatés en résultat	24	-	24	63	-	63
Variations de périmètre et divers	(23)	-	(23)	-	-	-
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II	(614)	(614)	(596)	-	(596)
<i>dont réserve brute rattachée aux sociétés mises en équivalence</i>		(532)	(532)	(551)	-	(551)
Réserve brute totale avant effet d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	I+II	(614)	(614)	(596)	-	(596)
Effet d'impôt associé		164	164	159	-	159
Réserve nette d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	III	(449)	(450)	(437)	-	(437)
<b>Instruments de capitaux propres (*)</b>						
Réserve à l'ouverture		1	1	3	-	3
Réserve nette d'impôt à la clôture	IV	1	1	1	-	1
<b>Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite</b>						
Réserve à l'ouverture		(346)	(345)	(458)	-	(458)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période		(23)	(23)	136	1	137
Effet d'impôt associé		6	6	(31)	-	(31)
Variations de périmètre et divers		(6)	(6)	7	-	7
Réserve nette d'impôt à la clôture	V	(369)	(368)	(346)	-	(345)
Réserve nette d'impôt totale (éléments ne pouvant être reclassés en résultat)	IV+V	(367)	(367)	(345)	-	(345)
<b>Total opérations enregistrées directement en capitaux propres</b>	<b>III+IV+V</b>	<b>(817)</b>	<b>(817)</b>	<b>(782)</b>	<b>-</b>	<b>(782)</b>

(\*) Montants retraités conformément au changement de méthodes comptables lié à la première application au 1<sup>er</sup> janvier 2018 d'IFRS 9 « Instruments financiers », et décrit en note A.4. Les « Actifs financiers disponibles à la vente » sous IAS 39 sont dorénavant classés en « Instruments de capitaux propres » pour ceux évalués à la juste valeur par capitaux propres.

Les montants inscrits directement en capitaux propres concernent les opérations de couverture de flux de trésorerie (-609 millions d'euros), les opérations de couverture d'investissement net (-5 millions d'euros) et les gains et pertes actuariels sur engagements de retraite (-23 millions d'euros). Les opérations relatives à la couverture du risque de taux s'élèvent à -607 millions d'euros, dont :

- -532 millions d'euros au titre des sociétés mises en équivalence, concernant pour l'essentiel la société LISEA (-331 millions d'euros) et d'autres sociétés gestionnaires de projets d'infrastructure en partenariat public-privé ou concession ;
- -75 millions d'euros concernant VINCI SA pour 42 millions d'euros et les filiales intégrées globalement, notamment VINCI Autoroutes pour -89 millions d'euros.

Ces opérations sont décrites en note J.25.1.2 Description des opérations de couverture de flux de trésorerie du document de référence 2017.

## 19. Dividendes

VINCI a versé en numéraire le solde du dividende de l'exercice 2017, le 26 avril 2018, pour un montant de 974 millions d'euros.

Les dividendes versés par VINCI SA à ses actionnaires au titre des exercices 2017 et 2016 s'analysent comme suit :

	2017	2016
<b>Dividende par action</b> <i>(en euros)</i>		
Acompte sur dividende	0,69	0,63
Solde du dividende	1,76	1,47
<b>Dividende net global</b>	<b>2,45</b>	<b>2,10</b>
<b>Montant du dividende</b> <i>(en millions d'euros)</i>		
Acompte sur dividende	384	350
Solde du dividende	974	813
<b>Dividende net global</b>	<b>1 358</b>	<b>1 163</b>

# I. Financement et gestion des risques financiers

## 20. Données relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2018, l'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, ressort à 16,7 milliards d'euros, en augmentation de 2,7 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2017. Il se décompose de la manière suivante :

Analyse par catégorie comptable	(en millions d'euros)	30/06/2018			31/12/2017		
		Non courant	Courant (*)	Total	Non courant	Courant (*)	Total
	Emprunts obligataires	(14 529)	(1 983)	(16 512)	(14 130)	(1 427)	(15 558)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(2 795)	(251)	(3 046)	(2 415)	(1 180)	(3 595)
	Emprunts liés aux contrats de location-financement	(112)	(39)	(151)	(97)	(33)	(130)
	<b>Dettes financières long terme (**)</b>	<b>(17 436)</b>	<b>(2 274)</b>	<b>(19 709)</b>	<b>(16 642)</b>	<b>(2 641)</b>	<b>(19 282)</b>
<b>Passifs financiers évalués au coût amorti</b>	Billets de trésorerie	-	(2 098)	(2 098)	-	(998)	(998)
	Autres dettes financières courantes	-	(183)	(183)	-	(30)	(30)
	Découverts bancaires	-	(1 204)	(1 204)	-	(1 105)	(1 105)
	Comptes courants financiers passifs	-	(80)	(80)	-	(58)	(58)
	<b>I - Dettes financières brutes</b>	<b>(17 436)</b>	<b>(5 838)</b>	<b>(23 274)</b>	<b>(16 642)</b>	<b>(4 830)</b>	<b>(21 472)</b>
	<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	<i>(373)</i>	<i>(3)</i>	<i>(376)</i>	<i>(435)</i>	<i>(7)</i>	<i>(442)</i>
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	Prêts et créances financières collatéralisés	-	-	-	-	-	-
	Comptes courants financiers actifs	-	34	34	-	41	41
	Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	139	139	-	142	142
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat</b>	Équivalents de trésorerie	-	2 444	2 444	-	2 658	2 658
	Disponibilités	-	3 553	3 553	-	4 150	4 150
	<b>II - Actifs financiers</b>	<b>-</b>	<b>6 170</b>	<b>6 170</b>	<b>-</b>	<b>6 991</b>	<b>6 991</b>
	Instruments dérivés passifs	(276)	(77)	(353)	(288)	(114)	(402)
<b>Dérivés</b>	Instruments dérivés actifs	550	232	782	621	261	882
	<b>III - Instruments dérivés</b>	<b>274</b>	<b>156</b>	<b>429</b>	<b>334</b>	<b>146</b>	<b>480</b>
	<b>Endettement financier net</b>	<b>(17 162)</b>	<b>488</b>	<b>(16 674)</b>	<b>(16 308)</b>	<b>2 307</b>	<b>(14 001)</b>
	<i>Répartition par branche de l'endettement financier net :</i>						
	<i>Concessions</i>	<i>(25 821)</i>	<i>(819)</i>	<i>(26 640)</i>	<i>(25 474)</i>	<i>(1 671)</i>	<i>(27 145)</i>
	<i>Contracting</i>	<i>(4 090)</i>	<i>2 082</i>	<i>(2 008)</i>	<i>(3 219)</i>	<i>3 695</i>	<i>477</i>
	<i>Holdings et VINCI Immobilier</i>	<i>12 749</i>	<i>(775)</i>	<i>11 973</i>	<i>12 384</i>	<i>282</i>	<i>12 667</i>

(\*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(\*\*) Y compris part à moins d'un an.

Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs (passifs) courants quelle que soit leur maturité.

## Évolution de l'endettement financier net :

(en millions d'euros)	Variations « non cash »								Réf.	Clôture
	Ouverture	Flux de trésorerie	Réf.	Variations de périmètre	Effets de change	Variations de juste valeur	Autres variations	Total « non cash »		
Emprunts obligataires	(14 130)	(1 642)	(3)	-	(37)	57	1 223	1 243	(4)	(14 529)
Autres emprunts et dettes financières	(2 512)	98	(3)	(386)	(23)	-	(85)	(494)	(4)	(2 907)
Dettes financières courantes	(4 830)	641	-	(151)	(7)	(23)	(1 468)	(1 649)	-	(5 838)
<i>dont part à moins d'un an des dettes long terme</i>	(2 316)	1 641	(3)	(29)	(2)	(23)	(1 326)	(1 381)	(4)	(2 056)
<i>dont dettes financières courantes à l'origine</i>	(1 085)	(1 112)	(2)	(14)	(7)	-	(140)	(162)	(4)	(2 359)
<i>dont ICNE sur dettes bancaires</i>	(325)	108	(4)	(1)	-	-	-	(2)	(4)	(219)
<i>dont découverts bancaires</i>	(1 105)	5	(1)	(106)	3	-	(1)	(104)	(1)	(1 204)
Prêts et créances collatéralisés	-	(1)	(4)	1	-	-	-	1	(4)	-
Actifs financiers de gestion de trésorerie	184	(33)	-	15	2	-	6	24	-	174
<i>dont actifs financiers de gestion de trésorerie (hors ICNE)</i>	184	(34)	(2)	15	2	-	6	23	(4)	173
<i>dont ICNE sur actifs financiers de gestion</i>	-	-	(4)	-	-	-	-	-	(4)	1
Disponibilités et équivalents de trésorerie	6 807	(877)	(1)	122	14	1	(71)	66	(1)	5 997
Instruments dérivés	480	(24)	-	(4)	27	(49)	-	(27)	-	429
<i>dont juste valeur des instruments dérivés</i>	357	1	(3)	(4)	27	(49)	-	(26)	(4)	332
<i>dont ICNE sur instruments dérivés</i>	123	(25)	(4)	-	-	-	-	-	(4)	98
<b>Endettement financier net</b>	<b>(14 001)</b>	<b>(1 838)</b>	<b>(5)</b>	<b>(403)</b>	<b>(24)</b>	<b>(14)</b>	<b>(394)</b>	<b>(836)</b>	<b>(5)</b>	<b>(16 674)</b>

Les flux de trésorerie de la période (-1,8 milliard d'euros) se sont traduits par une hausse de l'encours de billets de trésorerie et une baisse des disponibilités et équivalents de trésorerie ; les nouvelles émissions obligataires venant couvrir les flux de remboursements de dettes long terme. Les variations « non cash » incluent l'entrée en périmètre de PrimeLine chez VINCI Energies (306 millions d'euros), l'impact de la consolidation par intégration globale de Gefyra, société concessionnaire du pont de Rion Antirion en Grèce (179 millions d'euros), ainsi que le montant de la dette liée à un mandat de rachat d'actions VINCI conclu le 25 juin 2018 (140 millions d'euros).

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les variations de l'endettement financier net avec le tableau des flux de trésorerie.

## Réconciliation de l'endettement financier net avec les flux de financement du TFT

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2018
Variation de la trésorerie nette	(1)	(911)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(2)	(1 146)
(Émission) remboursement d'emprunts	(3)	97
Autres variations	(4)	(714)
Variation de l'endettement financier net	(5)	(2 673)

## 20.1 Détail des dettes financières à long terme par branche d'activité

Les dettes financières à long terme au 30 juin 2018 (y compris la part à moins d'un an) se décomposent, par branche, de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2018				31/12/2017			
	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Total	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Total
Emprunts obligataires	(14 684)	-	(1 828)	(16 512)	(13 669)	(66)	(1 823)	(15 558)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(2 694)	(100)	(251)	(3 046)	(3 503)	(98)	6	(3 595)
Emprunts liés aux contrats de location-financement	(21)	(130)	-	(151)	(16)	(114)	-	(130)
<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>(17 400)</b>	<b>(230)</b>	<b>(2 080)</b>	<b>(19 709)</b>	<b>(17 188)</b>	<b>(278)</b>	<b>(1 816)</b>	<b>(19 282)</b>

Les dettes financières à long terme s'élevèrent à 19,7 milliards d'euros au 30 juin 2018 en hausse de 427 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2017 (19,3 milliards d'euros). Cette variation résulte des opérations suivantes :

- les émissions obligataires d'ASF, réalisées dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Term Notes) en janvier, pour 1 milliard d'euros à échéance janvier 2030 et, en juin, pour 700 millions d'euros, à échéance juin 2028, toutes les deux étant assorties d'un coupon de 1,375 % l'an ;
- en mars, la mise en place d'une ligne de crédit bilatérale à 5 ans par VINCI pour 300 millions de dollars US ;
- remboursements par ASF, en mars, des derniers emprunts auprès de la CNA (Caisse Nationale des Autoroutes) pour 750 millions d'euros portant intérêts à 4,5 % et, en juin, de sa ligne de crédit bilatérale pour 100 millions d'euros ;
- remboursement par Cofiroute en avril d'un emprunt obligataire de 600 millions d'euros assorti d'un coupon de 5,25 % et, en mars, d'un emprunt BEI de 75 millions d'euros au taux fixe de 5,08 %.

### Échéancier des dettes

Au 30 juin 2018, la maturité moyenne pondérée de la dette financière à long terme du Groupe est de 6,3 ans (5,7 ans au 31 décembre 2017). Elle est de 6,7 ans pour les filiales concessionnaires, de 3,0 ans pour les holdings et VINCI Immobilier et de 2,4 ans pour le contracting.

## 20.2 Notations de crédit et covenants financiers

### Notations de crédit

Le 27 mars 2018, l'agence de notation de crédit Standard & Poor's a relevé sa perspective du Groupe qui passe de stable à positive.

Au 30 juin 2018, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	A -	Positive	A2
	Moody's	A3	Stable	P1
ASF	Standard & Poor's	A -	Positive	A2
	Moody's	A3	Stable	P1
Cofiroute	Standard & Poor's	A -	Positive	A2

### Covenants financiers

Certains contrats de financement de VINCI et de ses principales filiales comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Les caractéristiques des covenants associés aux contrats de financement en cours au 30 juin 2018 demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2017. Celles-ci sont décrites en notes J.23.3 Notations de crédit et covenants financiers et J.24.2 Autres ressources disponibles du document de référence 2017.

Au 30 juin 2018, les ratios afférents sont respectés.

## 21. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles

Au 30 juin 2018, le Groupe dispose d'un montant de 8,6 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 2,6 milliards d'euros de trésorerie nette gérée et 6 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires, confirmées non utilisées, à échéance 2021.

### 21.1 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis, s'analyse comme suit :

	30/06/2018			
(en millions d'euros)	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Total
<b>Équivalents de trésorerie</b>	<b>71</b>	<b>223</b>	<b>2 149</b>	<b>2 444</b>
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	-	1	956	957
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine <sup>(*)</sup>	71	223	1 193	1 487
<b>Disponibilités</b>	<b>449</b>	<b>2 199</b>	<b>904</b>	<b>3 553</b>
<b>Découverts bancaires</b>	<b>(1)</b>	<b>(1 060)</b>	<b>(144)</b>	<b>(1 204)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>520</b>	<b>1 362</b>	<b>2 910</b>	<b>4 792</b>
<b>Actifs financiers de gestion de trésorerie</b>	<b>71</b>	<b>69</b>	-	<b>139</b>
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) <sup>(**)</sup>	-	15	-	15
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	9	41	-	50
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	62	12	-	73
<b>Billets de trésorerie émis</b>	-	-	<b>(2 098)</b>	<b>(2 098)</b>
<b>Autres dettes financières courantes</b>	<b>(16)</b>	<b>(26)</b>	<b>(140)<sup>(***)</sup></b>	<b>(183)</b>
<b>Solde des comptes courants de trésorerie</b>	<b>612</b>	<b>765</b>	<b>(1 422)</b>	<b>(45)</b>
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>1 186</b>	<b>2 169</b>	<b>(750)</b>	<b>2 606</b>

(\*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

(\*\*) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

(\*\*\*) Dette consécutive au programme de rachat d'actions propres à échéance septembre 2018 (voir note H.18).

	31/12/2017			
(en millions d'euros)	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Total
<b>Équivalents de trésorerie</b>	<b>80</b>	<b>287</b>	<b>2 291</b>	<b>2 658</b>
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	27	1	1 070	1 098
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine <sup>(*)</sup>	53	286	1 220	1 560
<b>Disponibilités</b>	<b>728</b>	<b>2 235</b>	<b>1 186</b>	<b>4 150</b>
<b>Découverts bancaires</b>	<b>(1)</b>	<b>(1 011)</b>	<b>(93)</b>	<b>(1 105)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>808</b>	<b>1 511</b>	<b>3 384</b>	<b>5 703</b>
<b>Actifs financiers de gestion de trésorerie</b>	<b>67</b>	<b>75</b>	-	<b>142</b>
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) <sup>(**)</sup>	-	8	-	8
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	5	50	-	55
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	62	18	-	80
<b>Billets de trésorerie émis</b>	-	-	<b>(998)</b>	<b>(998)</b>
<b>Autres dettes financières courantes</b>	<b>(9)</b>	<b>(20)</b>	-	<b>(30)</b>
<b>Solde des comptes courants de trésorerie</b>	<b>(96)</b>	<b>2 206</b>	<b>(2 126)</b>	<b>(17)</b>
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>770</b>	<b>3 772</b>	<b>260</b>	<b>4 801</b>

(\*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

(\*\*) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les supports d'investissement utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des comptes rémunérés, des dépôts à terme ou des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

La trésorerie nette est gérée avec une prise de risque faible sur le capital. Les performances et les risques associés aux placements de la trésorerie nette sont suivis régulièrement au travers d'un reporting détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

Au 30 juin 2018, la trésorerie nette gérée par VINCI SA s'élève à 208 millions d'euros, provenant essentiellement des excédents de trésorerie remontés des filiales françaises au travers d'un système de cash-pooling. Par ailleurs, VINCI Finance International, filiale à 100 % de VINCI SA, qui centralise les excédents de trésorerie des filiales étrangères, gère au 30 juin 2018 un encours de placements de trésorerie de 471 millions d'euros. Ces dispositifs de centralisation permettent à la fois d'optimiser la gestion des ressources financières au niveau du Groupe et de mieux maîtriser les risques liés aux contreparties et aux supports de placements utilisés.

Les placements des filiales n'entrant pas dans le champ des dispositifs de centralisation sont gérés de manière décentralisée dans le respect des lignes directrices et des instructions émises par VINCI, lesquelles définissent notamment les supports de placements et les contreparties autorisés. Au 30 juin 2018, ces placements représentent un encours de 2 milliards d'euros, dont 0,6 milliard d'euros pour les concessions et 1,4 milliard d'euros pour le contracting.

## 21.2 Autres ressources disponibles

### Lignes de crédit revolving

VINCI, ASF et Cofiroute disposent chacune d'une ligne de crédit revolving à échéance mai 2021. Au 30 juin 2018, aucune de ces lignes de crédit n'était utilisée.

Les montants autorisés et utilisés et les maturités des lignes de crédit de VINCI et de ses filiales sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Autorisations au 30/06/2018	Échéances		
		< à 1an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
VINCI : crédit syndiqué	3 830	-	3 830	-
ASF : crédit syndiqué	1 670	-	1 670	-
Cofiroute : crédit syndiqué	500	-	500	-
<b>Total</b>	<b>6 000</b>	<b>-</b>	<b>6 000</b>	<b>-</b>

### Billets de trésorerie

VINCI SA dispose d'un programme de billets de trésorerie de 3 milliards d'euros noté A2 par Standard & Poor's et P1 par Moody's. Au 30 juin 2018, ce programme était utilisé à hauteur de 2,1 milliards d'euros.

## 22. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques financiers définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note J.25 Informations relatives à la gestion des risques financiers du document de référence 2017. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées au cours du semestre ne modifient pas significativement l'exposition de VINCI aux risques financiers potentiels.

Les principaux risques (risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de crédit et de contrepartie, et risque actions) sont décrits respectivement aux paragraphes 25.1, 25.2, 25.3 et 25.4 du document de référence 2017.

## 23. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2018	Catégories comptables							Juste valeur			
	Rubriques au bilan et classes d'instruments	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables
Instruments de capitaux propres	-	-	135	4	-	-	139	1	-	139	139
Actifs financiers au coût amorti et créances financières (PPP)	-	-	-	-	1 124	-	1 124	-	1 124	-	1 124
<b>I - Actifs financiers non courants (*)</b>	-	-	<b>135</b>	<b>4</b>	<b>1 124</b>	-	<b>1 263</b>	<b>1</b>	<b>1 124</b>	<b>139</b>	<b>1 263</b>
<b>II - Instruments dérivés actifs</b>	<b>193</b>	<b>589</b>	-	-	-	-	<b>782</b>	-	<b>782</b>	-	<b>782</b>
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	-	139	-	-	-	139	15	124	-	139
Comptes courants financiers actifs	-	-	-	-	34	-	34	34	-	-	34
Équivalents de trésorerie	-	-	2 444	-	-	-	2 444	957	1 487 (**)	-	2 444
Disponibilités	-	-	3 553	-	-	-	3 553	3 553	-	-	3 553
<b>III - Actifs financiers courants</b>	-	-	<b>6 136</b>	-	<b>34</b>	-	<b>6 170</b>	<b>4 559</b>	<b>1 611</b>	-	<b>6 170</b>
<b>Total actif</b>	<b>193</b>	<b>589</b>	<b>6 271</b>	<b>4</b>	<b>1 158</b>	-	<b>8 215</b>	<b>4 560</b>	<b>3 517</b>	<b>139</b>	<b>8 215</b>
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	(16 512)	(16 512)	(15 943)	(1 280)	-	(17 223)
Autres emprunts bancaires et autres	-	-	-	-	-	(3 046)	(3 046)	-	(3 114)	-	(3 114)
Emprunts liés aux contrats de location-financement	-	-	-	-	-	(151)	(151)	-	(151)	-	(151)
<b>IV - Dettes financières à long terme</b>	-	-	-	-	-	<b>(19 709)</b>	<b>(19 709)</b>	<b>(15 943)</b>	<b>(4 546)</b>	-	<b>(20 489)</b>
<b>V - Instruments dérivés passifs</b>	<b>(165)</b>	<b>(188)</b>	-	-	-	-	<b>(353)</b>	-	<b>(353)</b>	-	<b>(353)</b>
Autres dettes financières courantes	-	-	-	-	-	(2 280)	(2 280)	-	(2 280)	-	(2 280)
Comptes courants financiers passifs	-	-	-	-	-	(80)	(80)	(80)	-	-	(80)
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	(1 204)	(1 204)	(1 204)	-	-	(1 204)
<b>VI - Passifs financiers courants</b>	-	-	-	-	-	<b>(3 564)</b>	<b>(3 564)</b>	<b>(1 284)</b>	<b>(2 280)</b>	-	<b>(3 564)</b>
<b>Total passif</b>	<b>(165)</b>	<b>(188)</b>	-	-	-	<b>(23 274)</b>	<b>(23 626)</b>	<b>(17 227)</b>	<b>(7 179)</b>	-	<b>(24 406)</b>
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>401</b>	<b>6 271</b>	<b>4</b>	<b>1 158</b>	<b>(23 274)</b>	<b>(15 412)</b>	<b>(12 667)</b>	<b>(3 662)</b>	<b>139</b>	<b>(16 191)</b>

(\*) Voir notes E.11 et F.13.

(\*\*) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.



Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et passifs financiers telles que publiées au 31 décembre 2017 selon les catégories définies par IAS 39 :

31/12/2017	Catégories comptables <sup>(1)</sup>							Juste valeur			
	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibles	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	95	-	-	95	1	-	94	95
Prêts et créances financières yc PPP	-	-	-	-	1 007	-	1 007	-	1 007	-	1 007
<b>I - Actifs financiers non courants <sup>(2)</sup></b>	-	-	-	<b>95</b>	<b>1 007</b>	-	<b>1 102</b>	<b>1</b>	<b>1 007</b>	<b>94</b>	<b>1 102</b>
<b>II - Instruments dérivés actifs</b>	<b>235</b>	<b>647</b>	-	-	-	-	<b>882</b>	-	<b>882</b>	-	<b>882</b>
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	-	142	-	-	-	142	8	135	-	142
Comptes courants financiers actifs	-	-	41	-	-	-	41	41	-	-	41
Équivalents de trésorerie	-	-	2 658	-	-	-	2 658	1 098	1 560 <sup>(3)</sup>	-	2 658
Disponibilités	-	-	4 150	-	-	-	4 150	4 150	-	-	4 150
<b>III - Actifs financiers courants</b>	-	-	<b>6 991</b>	-	-	-	<b>6 991</b>	<b>5 296</b>	<b>1 695</b>	-	<b>6 991</b>
<b>Total actif</b>	<b>235</b>	<b>647</b>	<b>6 991</b>	<b>95</b>	<b>1 007</b>	-	<b>8 975</b>	<b>5 297</b>	<b>3 584</b>	<b>94</b>	<b>8 975</b>
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	(15 558)	(15 558)	(15 147)	(1 339)	-	(16 486)
Autres emprunts bancaires et autres	-	-	-	-	-	(3 595)	(3 595)	(785) <sup>(4)</sup>	(2 892)	-	(3 676)
Emprunts liés aux contrats de location-financement	-	-	-	-	-	(130)	(130)	-	(130)	-	(130)
<b>IV - Dettes financières à long terme</b>	-	-	-	-	-	<b>(19 282)</b>	<b>(19 282)</b>	<b>(15 932)</b>	<b>(4 360)</b>	-	<b>(20 292)</b>
<b>V - Instruments dérivés passifs</b>	<b>(201)</b>	<b>(201)</b>	-	-	-	-	<b>(402)</b>	-	<b>(402)</b>	-	<b>(402)</b>
Autres dettes financières courantes	-	-	-	-	-	(1 027)	(1 027)	-	(1 027)	-	(1 027)
Comptes courants financiers passifs	-	-	-	-	-	(58)	(58)	(58)	-	-	(58)
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	(1 105)	(1 105)	(1 105)	-	-	(1 105)
<b>VI - Passifs financiers courants</b>	-	-	-	-	-	<b>(2 190)</b>	<b>(2 190)</b>	<b>(1 163)</b>	<b>(1 027)</b>	-	<b>(2 190)</b>
<b>Total passif</b>	<b>(201)</b>	<b>(201)</b>	-	-	-	<b>(21 472)</b>	<b>(21 874)</b>	<b>(17 095)</b>	<b>(5 790)</b>	-	<b>(22 884)</b>
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>446</b>	<b>6 991</b>	<b>95</b>	<b>1 007</b>	<b>(21 472)</b>	<b>(12 899)</b>	<b>(11 798)</b>	<b>(2 206)</b>	<b>94</b>	<b>(13 909)</b>

(1) Le Groupe ne possède pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance.

(2) Voir notes E.11 et F.13.

(3) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

(4) Cours cotés des emprunts émis par la CNA.

Les « Prêts et créances financières yc PPP » ont été reclassés en « Actifs financiers au coût amorti et créances financières (PPP) » dans le cadre de l'application d'IFRS 9. Les « Actifs disponibles à la vente » ont été reclassés en « Instruments de capitaux propres ». Ces derniers sont présentés en « Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat » ou en « Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres » selon le mode de comptabilisation retenu en date de transition.

## J. Avantages du personnel et paiements en actions

### 24. Provisions pour avantages du personnel

#### 24.1 Provisions pour engagements de retraite

Au 30 juin 2018, les provisions pour engagements de retraite s'élevaient à 1 476 millions d'euros, dont 1 429 millions d'euros à plus d'un an (1 439 millions d'euros au 31 décembre 2017, dont 1 391 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La hausse constatée au 1<sup>er</sup> semestre 2018 correspond principalement aux écarts actuariels dus aux changements des hypothèses actuarielles et notamment à la baisse des taux d'actualisation dans la zone euro et au Royaume-Uni.

La part à moins d'un an de ces provisions (47 millions d'euros au 30 juin 2018 et 48 millions d'euros au 31 décembre 2017) est présentée au bilan en autres passifs courants hors exploitation.

La charge comptabilisée au 1<sup>er</sup> semestre 2018 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2018 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2017 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Le détail des avantages dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en note K.27.1 Provisions pour engagements de retraite du document de référence 2017.

#### 24.2 Autres avantages du personnel

Les provisions pour autres avantages du personnel comprennent principalement les médailles du travail et les primes de jubilé. Au 30 juin 2018, ces provisions s'élevaient à 104 millions d'euros (102 millions d'euros au 31 décembre 2017).

### 25. Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 79 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2018 (57 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017), dont 54 millions d'euros au titre des plans d'actions de performance (40 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017) et 25 millions d'euros au titre des plans d'épargne salariale en France et à l'international (18 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2017).

Les caractéristiques des différents plans en cours sur la période sont décrites ci-dessous.

#### 25.1 Actions de performance

##### Informations sur l'évolution des plans d'actions de performance en cours

	30/06/2018	31/12/2017
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période</b>	<b>5 407 402</b>	<b>4 236 319</b>
Actions attribuées	2 349 324	2 325 383
Actions acquises par les bénéficiaires	(935 763)	(952 499)
Actions annulées	(100 043)	(201 801)
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance non définitivement acquises en fin de période</b>	<b>6 720 920</b>	<b>5 407 402</b>

##### Informations sur les caractéristiques des plans d'actions de performance en cours

Plan	Plan octroyé le 17/04/2018	Plan octroyé le 20/04/2017	Plan octroyé le 19/04/2016	Plan octroyé le 14/04/2015
Nombre de bénéficiaires à l'origine	2 947	2 537	2 051	1 846
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	17/04/2021	20/04/2020	19/04/2019	14/04/2018
Date de fin de période de conservation des actions acquises	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance</b>	<b>2 349 324</b>	<b>2 325 383</b>	<b>2 249 676</b>	<b>1 036 658</b>
Actions annulées	-	(66 183)	(131 180)	(98 795)
Actions acquises par les bénéficiaires	-	(1 500)	(4 600)	(937 863)
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en fin d'exercice</b>	<b>2 349 324</b>	<b>2 257 700</b>	<b>2 113 896</b>	-

Le Conseil d'administration de VINCI du 7 février 2018 a décidé d'attribuer de façon définitive aux bénéficiaires du plan d'incitation à long terme du 14 avril 2015 (1 641 collaborateurs) l'intégralité des actions de performance attribuées à l'origine, soit 937 863 actions, après satisfaction des conditions de performance.

Le Conseil d'administration de VINCI du 17 avril 2018 a décidé de mettre en place un nouveau plan d'actions de performance qui consiste en l'attribution à 2 947 collaborateurs, d'une allocation conditionnelle de performance de 2 349 324 actions. Ces actions ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans. Elles sont conditionnées à la présence dans le Groupe des bénéficiaires jusqu'à la fin de la période d'acquisition et à des conditions de performance.

Ces conditions de performance sont constituées :

- d'un critère interne (comptant pour 80 % de la pondération) correspondant au rapport constaté au 31 décembre 2020 entre le retour sur capitaux engagés (ROCE) et le coût pondéré du capital (WACC), calculés, pour ces deux indicateurs, sur une moyenne de trois années (2018, 2019 et 2020). Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,1 pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise.

Dans le cas où le ratio serait compris entre 1 et 1,1, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si le ratio est inférieur ou égal à 1 ;

- d'un critère externe (comptant pour 20 % de la pondération) correspondant à l'écart, positif ou négatif, constaté au 31 décembre 2020 entre :
  - le rendement total de l'action VINCI calculé sur une moyenne de trois années (2018, 2019 et 2020) ;
  - et le rendement total pour un actionnaire ayant investi dans l'indice CAC 40, calculé sur une moyenne de trois années (2018, 2019 et 2020).
 Ce rendement total (ou « Total Shareholder Return ») s'entend dividendes inclus.

Cet écart doit être supérieur ou égal à + 10 % pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise.

Dans le cas où il serait compris entre + 10 % et - 10 %, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si l'écart est inférieur ou égal à - 10 %.

### Informations sur la juste valeur des plans d'actions de performance

Les justes valeurs des actions de performance ont été calculées par un actuaire externe, aux dates d'attribution respectives des actions, sur la base des caractéristiques et hypothèses suivantes :

	Plan 2018	Plan 2017	Plan 2016	Plan 2015
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (en euros)	81,23	73,99	66,18	56,45
Juste valeur par action de performance à la date d'attribution (en euros)	64,12	61,20	56,17	47,22
Juste valeur par rapport au cours à la date d'attribution	78,94 %	82,71 %	84,87 %	83,65 %
Maturité à l'origine (en années) - période d'acquisition	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Taux d'intérêt sans risque <sup>(*)</sup>	(0,32 %)	(0,29 %)	(0,41 %)	(0,15 %)

(\*) Taux à trois ans des obligations d'État de la zone euro.

## 25.2 Plans d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription aux plans d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

### Plan d'épargne Groupe France

En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse précédant le prix de souscription fixé par le Conseil d'administration. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise, plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

Le nombre estimé de titres souscrits à la fin de la période de souscription est calculé selon une méthode de régression linéaire basée sur des observations historiques relatives aux plans 2006-2017 en tenant compte d'un coût d'indisponibilité des parts du FCPE.

Le coût d'indisponibilité est estimé du point de vue d'une tierce partie qui détiendrait un portefeuille diversifié et serait prête à acquérir les titres bloqués en contrepartie d'une décote. Celle-ci devrait correspondre à la rentabilité exigée par un investisseur sur les fonds propres alloués en vue de se couvrir contre le risque de marché durant la période d'indisponibilité de cinq ans. Le risque de marché est évalué sur une base annuelle selon une approche *value at risk*.

Plan d'épargne Groupe France	2 <sup>e</sup> trimestre 2018 (2 mai - 14 août 2018)
Taux de rentabilité attendu du titre VINCI	4,72 %
Prix de souscription (en euros)	82,22
Cours de l'action à la date du Conseil d'administration	83,62
Volatilité de l'action VINCI	19,51 %
Nombre estimé de titres souscrits	383 806
Nombre estimé de titres émis (souscriptions + abondement)	538 556

**Plan d'épargne Groupe International**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018, VINCI a mis en œuvre, conformément aux autorisations données au Conseil d'administration par l'assemblée générale, de nouveaux plans d'épargne destinés aux salariés de certaines filiales étrangères (plan Castor International). Trente et un pays sont concernés en 2018.

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

- période de souscription : du 21 mai au 8 juin 2018 (sept périodes successives entre mars et septembre 2018 au Royaume-Uni) ;
- abondement en actions gratuites, avec livraison différée à trois ans – lorsque cela s'avère possible – ou livraison immédiate avec acquisition définitive dans trois ans ;
- pas d'indisponibilité postérieure à l'acquisition définitive des actions gratuites après trois ans.

**Plan Castor International 2018 (hors Royaume-Uni)**

Cours de souscription ( <i>en euros</i> )	84,50
Cours de clôture à la date de fin de la période de souscription ( <i>en euros</i> )	84,32
Taux de distribution du dividende espéré	2,34 %
Juste valeur de l'action gratuite à la date de fin de période de souscription ( <i>en euros</i> )	78,66

## K. Autres notes

### 26. Transactions avec les parties liées

Les transactions du Groupe avec des parties liées concernent essentiellement :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction ;
- les opérations avec les sociétés sur lesquelles VINCI exerce une influence notable ou les coentreprises sur lesquelles VINCI exerce un contrôle conjoint.

Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Il n'y a pas eu, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec ses parties liées par rapport au 31 décembre 2017. Ces dernières sont mentionnées en note E.10.5 Transactions des filiales contrôlées avec les entreprises associées et coentreprises et en note L.29 Transactions avec les parties liées du document de référence 2017.

### 27. Note sur les litiges

Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges dans le cadre de leurs activités. Les risques y afférents ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet, le cas échéant, de provisions déterminées en conséquence.

Les principales procédures judiciaires, administratives ou arbitrales en cours à la date du 30 juin 2018 sont les suivantes :

- Dans le cadre du contentieux indemnitaire engagé par la SNCF en mars 2011 à la suite de la décision rendue le 21 mars 2006 par le Conseil de la concurrence (\*) lequel avait sanctionné plusieurs sociétés au titre d'ententes concernant les travaux de génie civil des gares Magenta et Saint-Lazare Condorcet à Paris (projet Eole), les sociétés du groupe VINCI ont conclu en mars 2016 avec la SNCF une transaction ayant pour objet d'y mettre fin. Le 8 mars 2016, le tribunal administratif de Paris avait pris acte du désistement réciproque d'instance et d'action de SNCF Mobilités à l'égard de toutes les sociétés du groupe VINCI visées par cette procédure et débouté la SNCF de sa demande à l'égard des autres sociétés concernées. La SNCF ayant interjeté appel de cette décision, le litige s'est poursuivi entre la SNCF et des sociétés extérieures au Groupe qui avaient cependant appelé les sociétés du Groupe concernées en garantie. La cour administrative d'appel de Paris, par un arrêt du 29 décembre 2017, a débouté la SNCF de sa demande et la SNCF a formé un pourvoi en cassation contre cet arrêt devant le Conseil d'État. Le groupe VINCI estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.
- Après que le tribunal de grande instance de Paris, par un jugement du 17 décembre 2013, ait déclaré prescrite et irrecevable une demande de la région Île-de-France portant sur l'indemnisation du préjudice prétendument subi par elle en raison de pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par le Conseil de la concurrence (\*) le 9 mai 2007 dans le cadre du programme de rénovation des lycées d'Île-de-France mis en œuvre dans les années 1989 à 1996, le tribunal des conflits avait, le 16 novembre 2015, déclaré les juridictions de l'ordre judiciaire incompétentes pour trancher ce litige qui opposait la Région à diverses entreprises du secteur de la construction. Plus de deux ans après cette décision du tribunal des conflits, la Région a saisi le tribunal administratif de Paris de 88 requêtes portant respectivement sur autant de marchés de rénovation de lycées et réclame 293 millions d'euros en principal à 14 entreprises dont plusieurs sociétés du Groupe et 11 personnes physiques. Le Groupe considère que ce litige, dont l'origine remonte à plus de 20 ans et concernant une demande qui avait déjà été déclarée prescrite en 2013, constitue un passif éventuel dont il n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence.
- La société Eurovia CS, filiale d'Eurovia en République tchèque, ainsi que plusieurs autres entreprises n'appartenant pas au Groupe, font l'objet de plusieurs réclamations émanant de la Direction des routes et des autoroutes de la République tchèque (RMD). Ces réclamations concernent la réalisation de travaux entre 2003 et 2007 dans le cadre de la construction de l'autoroute D47. Fin 2012, le RMD a engagé des procédures arbitrales et judiciaires visant (I) à la remise en cause des coefficients d'inflation utilisés pour les besoins de la révision des prix des travaux et (II) au versement de diverses sommes correspondant à des malfaçons affectant, selon le RMD, les ouvrages routiers ou les ouvrages d'art réalisés. Concernant les réclamations sur les coefficients d'inflation, l'ensemble des décisions d'arbitrage rendues ont réduit très significativement les demandes initiales. Concernant les autres réclamations portant principalement sur les malfaçons, la demande actuelle du RMD s'élève à 3,22 milliards de couronnes tchèques (la quote-part d'Eurovia CS représentant environ 75 % de ce montant). Des réparations sont intervenues depuis le début de l'année 2014 pour des montants substantiellement inférieurs et des expertises techniques sont en cours sur le chantier. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

(\*) Devenu Autorité de la Concurrence.

- La société Soletanche Bachy France avait introduit une requête en arbitrage devant la Chambre de commerce internationale suite à la résiliation par la société ACT (Aqaba Container Terminal) d'un contrat pour la construction d'une extension d'un terminal à conteneurs situé dans le port d'Aqaba en Jordanie. La société contestait le bien-fondé de la résiliation du contrat et sollicitait le versement d'une somme de 10 millions d'US dollars. ACT, de son côté, faisait valoir que la résiliation du contrat était fondée, qu'il avait subi des frais supplémentaires pour achever les travaux et il formait une demande reconventionnelle d'un montant de 44 millions d'US dollars. Le tribunal arbitral, par une sentence arbitrale en date du 30 août 2017, rectifié par deux sentences rectificatives des 28 septembre 2017 et du 1<sup>er</sup> mai 2018, a débouté la société de sa demande et l'a condamné à payer à ACT une somme de 38,3 millions d'US dollars en principal plus 9,1 millions d'US dollars de frais juridiques. La société a formé un recours devant les juridictions britanniques contre cette décision. D'autres procédures sont pendantes devant les juridictions françaises et jordaniennes suite aux recours exercés en exécution et contre les cotraitants. Compte tenu des provisions constituées dans ses comptes, le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

- La société Freyssinet Canada s'est engagée en 2011 à réaliser des poutres préfabriquées en qualité de sous-traitant de la société PIC pour un montant de 23 millions de dollars canadiens. Les travaux de préfabrication ont commencé en 2012 mais ont été suspendus en 2013 car le maître d'ouvrage a estimé que les poutres présentaient un défaut de conformité. La société PIC a alors résilié le contrat de sous-traitance et il en est résulté un contentieux engagé devant le Superior Court of Ontario dans le cadre duquel Freyssinet Canada sollicite le paiement de 11 millions de dollars canadiens pour résiliation abusive et PIC réclame à Freyssinet Canada et à plusieurs sociétés du groupe Soletanche Freyssinet une somme de 189 millions de dollars canadiens au titre du remplacement des poutres et des conséquences liées au défaut de conformité allégué. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière.

- Deux procédures contentieuses opposent la société Consortium Stade de France (CSDF) qui exploite le Stade de France à la FFR qui utilise cette infrastructure.

La Fédération française de rugby (FFR) a assigné le CSDF le 13 juin 2013 devant le tribunal de grande instance de Paris invoquant un « déséquilibre contractuel significatif » dans les droits et obligations issus de la convention de mise à disposition du Stade conclue le 26 avril 1995 pour une durée de quinze ans. La FFR a fait valoir que ce déséquilibre lui aurait causé un préjudice, qu'elle chiffre désormais à 183 millions d'euros à titre principal, correspondant à des montants qui auraient été perçus indûment par le CSDF. La FFR a été déboutée de sa demande par un jugement du 8 février 2018.

Par ailleurs la FFR réclame, dans une procédure distincte devant le tribunal de grande Instance de Bobigny, l'indemnisation de divers préjudices commerciaux liés notamment à l'annulation d'un match, pour un montant global de 2,3 millions d'euros. Le 27 mars 2018, le tribunal a déclaré la FFR irrecevable en sa demande et l'a condamnée à payer au CSDF une somme de 2,1 millions d'euros. La FFR n'a pas fait appel de ces jugements. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier que ces litiges ne devraient pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou arbitrale susceptible d'avoir, ou ayant eu, depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2017, des effets significatifs sur l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

## 28. Événements postérieurs à la clôture

### 28.1 Augmentation du plafond du programme de billets de trésorerie

Le 9 juillet 2018, VINCI a procédé à l'augmentation du plafond de son programme de billets de trésorerie (Negotiable European Commercial Paper - NEU CP) à 5 milliards d'euros (3 milliards d'euros auparavant).

## L. Autres règles et méthodes de consolidation

### Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une coentreprise ou une entreprise associée consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

### Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères font partie des actifs acquis et, à ce titre, sont libellés dans la monnaie fonctionnelle de la société et convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

### Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change liés sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés de couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés en écarts de conversion en capitaux propres.

### Regroupements d'entreprises

En application d'IFRS 3, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en contrepartie du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont inclus dans le coût du regroupement d'entreprises et sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. À compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'événements postérieurs à la prise de contrôle est constatée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de due diligence et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Ils sont présentés au sein du poste « effets de périmètre et résultat de cession sur titres » du compte de résultat. Les intérêts minoritaires de l'entreprise acquise, lorsqu'ils confèrent à leurs porteurs des droits de propriété actuels dans l'entité (droits de vote, participation aux résultats...) ainsi qu'un droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation, sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

À la date de prise de contrôle, le coût d'acquisition est affecté en comptabilisant les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs et passifs d'impôt ou des avantages du personnel qui sont évalués selon leur norme de référence (respectivement IAS 12 et IAS 19) ainsi que des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente qui sont comptabilisés, selon IFRS 5, à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du goodwill complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est évaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat.

### Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres. Les flux de trésorerie liés aux transactions entre actionnaires sont présentés en flux de trésorerie liés aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

### Engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires

Les engagements de rachat consentis à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe sont comptabilisés en autres passifs non courants pour la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres consolidés (intérêts minoritaires et capitaux propres part du Groupe, pour l'excédent, le cas échéant).





**Rapport  
des commissaires  
aux comptes  
sur l'information  
financière  
semestrielle  
2018**

# Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2018

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 juin 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société VINCI, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note A.4 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés, qui expose les changements de méthodes comptables relatifs à l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2018 des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrat conclus avec les clients » et de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

## II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 26 juillet 2018

KPMG Audit IS

Deloitte & Associés

Jay Nirsimloo

Philippe Bourhis

Sami Rahal

Marc de Villartay

# Attestation du responsable du rapport financier semestriel

# Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 2 à 12) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Xavier HUILLARD

Président-directeur général de VINCI



LES VRAIES  
RÉUSSITES  
SONT CELLES  
QUE L'ON  
PARTAGE